



Bulletin Officiel

N°7446 Mercredi 17 septembre 2025

www.cmf.tn30^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUEES DU CMF

LANCEMENT DE L'UTILISATION DE L'APPLICATION INFORMATIQUE DEDIEE A LA DECLARATION DES AVOIRS NON RECLAMES
VISES PAR LES ARTICLES 43 A 48 DE LA LOI DE FINANCES POUR L'ANNEE 2025

2

DECISION DE SANCTION DISCIPLINAIRE DU COLLEGE DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

4

PUBLICATION EN LIGNE DES ETATS FINANCIERS DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE ET DES SOCIETES DE GESTION
A PARTIR DES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2025

7

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAYSIR MICROFINANCE

9

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

TAYSIR MICROFINANCE

10

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

11

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

12

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 01/09/2025)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

- SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS
- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

بلاغ هيئة السوق المالية

في إطار مواصلة جهود هيئة السوق المالية لتذكير المؤسسات المعنية بأحكام الفصول 43 الى 48 من القانون عدد 48 لسنة 2024 الخاص بقانون المالية لسنة 2025، بمختلف الالتزامات المحمولة عليها بموجب هذه الأحكام، وذلك كما جاء ببلاغ الهيئة الصادر بتاريخ 7 ماي 2025، المتعلق بواجبات التصريح والاعلام والتحويل الخاصة بتصفية المبالغ المالية والإيداعات وحسابات الأوراق المالية والمستحقات التي لم تتم المطالبة بها لفائدة الدولة.

تعلم هيئة السوق المالية وسطاء البورصة والبنوك والشركات المصدرة للأوراق المالية أو الوسطاء المرخص لهم المفوضين، وكل شخص معني بواجبات التصريح والاعلام والتحويل المنوطة بعهدتهم طبقاً لأحكام الفصول المذكورة، أنه قد تم تركيز تطبيق إعلامية خاصة بعمليات التصريح والتحويل، وبجاهزية هذه التطبيق للاستعمال من قبل المؤسسات المعنية ابتداءً من 1 جويلية 2025.

ويمكن الولوج إلى هذه التطبيق واستعمالها عبر الرابط الالكتروني <https://jibaya.tn> ، وذلك باعتماد كراس الشروط المذكور بالصفة الخاصة بالتصريح.

وتدعو الهيئة كافة المؤسسات المعنية إلى اتخاذ التدابير اللازمة لاعتماد هذه التطبيق لإيداع التصاريح في الآجال القانونية، وتفادي أي تأخير أو إخلال بالواجبات المحملة عليها بمقتضى القانون.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Dans le cadre de la poursuite de ses efforts de sensibilisation des établissements concernés par les dispositions des articles 43 à 48 de la loi n° 2024-48 du 9 décembre 2024, portant loi de finances pour l'année 2025, et en continuité avec le communiqué du CMF en date du 7 mai 2025 relatif aux obligations de déclaration, d'information et de transfert des montants, dépôts, comptes titres et avoirs non réclamés au profit de l'État,

Le Conseil du Marché Financier, informe l'ensemble des intermédiaires en bourse, des banques, des sociétés émettrices de valeurs mobilières, des intermédiaires agréés mandatés, ainsi que toute personne concernée par lesdites obligations, qu'une application informatique dédiée aux opérations de déclaration et de transfert susvisés, a été mise en place par les services de l'administration fiscale, et qu'elle est désormais opérationnelle et **accessible à compter du 1er juillet 2025**.

Cette application est disponible via le lien <https://jibaya.tn>, et son utilisation s'effectue conformément au cahier des charges prévu dans la rubrique dédiée à la déclaration.

Le CMF invite l'ensemble des établissements concernés par lesdites dispositions, à prendre les mesures nécessaires pour l'adoption de cette plateforme, pour le dépôt de leurs déclarations afin de se conformer à leurs obligations dans les délais impartis et d'éviter tout retard ou manquement aux dispositions prévues par la loi.

هيئة السوق المالية
بلاغ مختصر
حول القرار التأديبي الصادر عن مجلس هيئة السوق المالية بتاريخ
18 جوان 2025 في حق:
حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

انعقد مجلس هيئة السوق المالية في جلسة تأديبية يوم الاربعاء 18 جوان 2025 بمقر الهيئة على الساعة الثانية بعد الزوال للنظر في الأفعال المنسوبة للسيد حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" طبقاً لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية.

وحيث عاين مجلس الهيئة عدم حضور السيد حافظ السبع، الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" أمام المجلس رغم توجيه الاستدعاء إليه بصفة رسمية، في 05 جوان 2025 وهو ما منحه أجل يفوق الحد الأدنى القانوني ويكفل بصفة فعلية حق الدفاع وتمكينه من الاطلاع على الملف وإعداد الردود والملاحظات الضرورية. وهو سلوك دأب عليه حيث تعذر سابقاً سماعه من قبل مصالح الهيئة خلال أعمال البحث والتحقيق رغم توجيه أربع (04) استدعاءات رسمية له:

- الاستدعاء الأول بتاريخ 21 أبريل 2025 للحضور يوم 23 أبريل 2025، وقد ورد على الهيئة بتاريخ الجلسة مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" مرفقة بشهادة طبية مؤرخة في 22 أبريل 2025 تفيد أنّ السيد حافظ السبع يتمتع براحة مرضية لمدة أربعة أيام؛
 - الاستدعاء الثاني بتاريخ 23 أبريل 2025 للحضور يوم 28 أبريل 2025، وقد تلقت الهيئة بتاريخ 28 أبريل 2025 مراسلة من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" تفيد بأنّ المعني بالأمر يتمتع بعطلة بثلاثة أيام ابتداء من ذلك التاريخ، مع طلب تأجيل السماع؛
 - الاستدعاء الثالث بتاريخ 28 أبريل 2025 للحضور يوم 2 ماي 2025، وقد ورد على الهيئة في ذات اليوم ردّ إلكتروني من السيد حافظ السبع يقترح فيه إجراء اللقاء عن بعد عبر تقنية التواصل المرئي؛
 - الاستدعاء الرابع بتاريخ 28 أبريل 2025، طلبت فيه الهيئة من المعني مدّها بعنوانه الشخصي وتحديد تاريخ لاستقبال فريق البحث، بما يضمن حسن سير أعمال التحقيق واحترام حق الدفاع. غير أنّه، ورغم مرور الأجل القانونية، لم ترد على الهيئة أيّ إجابة من السيد حافظ السبع أو من شركة الوساطة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" بخصوص الحضور أو تحديد موعد لمباشرة السماع من قبل مصالح الهيئة.
- وحيث إزاء هذه الممارسات المتكررة، والتي تعدّ من قبيل العرقلة المتعمّدة لأعمال أعوان الهيئة ولإجراءات البحث والتحقيق، تمّ تحرير محضر في الغرض وإيداع شكاية جزائية ضد المعني استناداً إلى أحكام الفصل 84 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994.
- وحيث إثر استيفاء الإجراءات وبعد المفاوضة القانونية لأعضاء مجلس الهيئة وحصول الأغلبية المنصوص عليها بالفصل 49 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ

في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية اعتبر المجلس الأفعال التالية المنسوبة إلى السيد حافظ السبع الرئيس المدير العام لشركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI" ثابتة في حقه:

الأفعال الثابتة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- عدم الحرص على احترام شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" القواعد الاحتياطية وهو ما يشكل مخالفة للأحكام الفصل 87 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 المؤرخ في 1 نوفمبر 1999 والمتعلق بضبط النظام الأساسي لوسطاء البورصة وأحكام القرار العام عدد 6 لهيئة السوق المالية بتاريخ 24 أبريل 2000 في ظل عجزها المتواصل عن توفير أموال ذاتية تغطي المخاطر منذ سبعة أشهر وهو ما يجعلها عرضة لإجراء سحب المصادقة طبقاً لأحكام الفصل 23 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإستيلاء على مبالغ مالية راجعة لحرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" واستعمال أموالهم في خرق صريح لواجب الأمانة المنصوص عليه ضمن الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 ولأحكام الفصلين 57 و 79 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر،
- الإخلال بواجبات التصرف بأمانة وعدم انحياز والحرص على تقديم مصالح حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" على مصالحه الخاصة والعمل على تفادي تضارب المصالح واحترام مصداقية السوق المنصوص عليها بموجب أحكام الفصلين 73 و 76 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب بذل العناية والحرص المنتظرين من شخص محترف ومتمكن موضوع في نفس الظروف في خرق لأحكام الفصل 74 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب حسن إعلام حرفاء شركة الوساطة بالبورصة "التونسية السعودية للاستثمار" قبل وبعد إنجاز عمليات لفائدتهم في مخالفة لأحكام الفصلين 51 و 54 من النظام الأساسي لوسطاء البورصة سالف الذكر،
- الإخلال بواجب اتخاذ التدابير اللازمة لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسليح في خرق لأحكام الفصول 107 و 108 و 115 و 116 و 117 و 140 من القانون الأساسي عدد 26 لسنة 2015 المؤرخ في 7 أوت 2015 المتعلق بمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال كما تمّ تنقيحه وإتمامه بمقتضى القانون الأساسي عدد 9 لسنة 2019 المؤرخ في 23 جانفي 2019 وأحكام الفصل 50 مكرر من النظام الأساسي لوسطاء البورصة، وكذلك أحكام الفصول 3 و 4 و 6 و 6 و 7 و 8 و 11 و 14 و 20 و 26 من الترتيب الصادر عن هيئة السوق المالية المتعلق بضبط التدابير التطبيقية لمنع غسل الأموال ومكافحة تمويل الإرهاب وانتشار التسليح،

- إنجاز عمليات نقل ملكية أسهم خلافا للصيغ القانونية في مخالفة لأحكام الفصل 70 من القانون عدد 117 لسنة 1994،
- الإخلال بالقواعد المنظمة لنشاط التصرف في محافظ أوراق المالية لفائدة الغير ومؤسسات التوظيف الجماعي في علاقة بوجود إخلالات ونقائص في سياسة الاستثمار وإنجاز عمليات مباشرة بين الحسابات المتصرف فيها في خرق لأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 المؤرخ في 18 أكتوبر 2005 والمتعلق بتدعيم سلامة العلاقات المالية ولأحكام الفصول 17 و 52 و 111 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بمؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية وبالتصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير،
- ممارسة نشاط إدارة حسابات سندات الخزينة بدلا عن مؤسسات القرض وهو ما يشكل مخالفة صريحة لأحكام الفصل 16 من الأمر عدد 2728 لسنة 2001 المؤرخ في 20 نوفمبر 2001 والمتعلق بضبط شروط ترسيم الأوراق المالية والوسطاء المرخص لهم في مسك حسابات الأوراق المالية الذي ينص في فقرته الثانية على ما يلي: "وتتولى مسك وإدارة حسابات الأوراق المالية القابلة للتداول بالأسواق الخاضعة لسلطة البنك المركزي التونسي مؤسسات القرض دون سواها". ولأحكام الفصل 3 من المنشور عدد 10 لسنة 2005 المتعلق بمسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وسندات الخزينة الذي ينص على أنه "تتولى مؤسسات القرض دون سواها مسك وإدارة حسابات شهادات الإيداع وحسابات سندات الخزينة"، ولأحكام الفصل 60 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 الذي ينص على أن "وسطاء البورصة والعاملون تحت إمرتهم ملزمون بالمحافظة على السر المهني وعليهم أن يتصرفوا بأمانة وعدم انحياز، مراعين تقديم مصالح حرفائهم على مصالحهم الخاصة". ولأحكام الفصل 21 من القانون عدد 96 لسنة 2005 ولأحكام الفصول 51 و 54 و 73 و 74 و 76 من الأمر عدد 2478 لسنة 1999 سالف الذكر.

قرار مجلس الهيئة في حق حافظ السبع رئيس مدير عام شركة الوساطة بالبورصة
"التونسية السعودية للاستثمار TSI"

- قرر مجلس هيئة السوق المالية بالإجماع طبقا لأحكام الفصل 42 من القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 والمتعلق بإعادة تنظيم السوق المالية تسليط العقوبة التالية:
- التوقيف النهائي والكلي للسيد حافظ السبع عن ممارسة النشاط وسحب مصادقة الهيئة المسندة له لممارسة مهام رئيس مدير عام شركة وساطة بالبورصة.

بلاغ هيئة السوق المالية

الشروع في نشر القوائم المالية لوسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير على الموقع الرسمي للهيئة ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31

تذكّر هيئة السوق المالية وسطاء البورصة وشركات التصرف في محافظ الأوراق المالية لفائدة الغير بضرورة إيداع قوائمهم المالية السنوية مرفقة بتقرير مراقب الحسابات لدى مصالحها، وذلك في أجل أقصاه ثلاثة (3) أشهر ابتداءً من تاريخ ختم السنة المحاسبية.

وفي إطار سعيها لتعزيز مبادئ الحوكمة الرشيدة والنفاذ إلى المعلومة والشفافية، ستتولى هيئة السوق المالية الشروع في نشر القوائم المالية المودعة لديها على موقعها الرسمي، وذلك ابتداءً من القوائم المالية المختومة في 2025/12/31.

ومن جهة أخرى، فإن مراقبي حسابات الشركات المعنية مدعوون، حتى في غياب إطار مرجعي محاسبي خاص بتلك الشركات، إلى إيلاء عناية خاصة لأموال الحرفاء، سواء خلال مرحلة تقييم منظومة الرقابة الداخلية ومدى احترام الترتيب المنطبقة على التصرف في الموجودات المذكورة، أو عند تدقيق القوائم المالية لهذه الشركات. حيث يندرج ذلك في إطار التزاماتهم المهنية طبقاً للتراتب الجاري بها العمل، وبالأخص معيار المحاسبة عدد 14 المتعلق بالاحتمالات والوقائع اللاحقة لتاريخ الختم، والذي يغطي بصفة صريحة التعهدات خارج الموازنة.

وتدعو هيئة السوق المالية كافة المتدخلين إلى التقيد الصارم بالتزاماتهم القانونية والترتيبية، وذلك حرصاً على حماية أموال الحرفاء وضمان سلامة السوق المالية.

Communiqué du Conseil du Marché Financier

Publication en ligne des états financiers des intermédiaires en bourse et des sociétés de gestion à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025

Le Conseil du Marché Financier (CMF) rappelle aux **intermédiaires en bourse** et aux **sociétés de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers** l'obligation de déposer auprès de ses services, dans un délai maximum de trois (3) mois à compter de la date de clôture de leur exercice comptable, leurs états financiers annuels accompagnés du rapport du commissaire aux comptes.

Dans un souci de promotion des principes de bonne gouvernance, d'accès à l'information et de transparence, les états financiers déposés au CMF **seront désormais publiés sur son site officiel et ce, à partir des états financiers arrêtés au 31/12/2025.**

Par ailleurs, les commissaires aux comptes des sociétés concernées sont invités, même en l'absence d'un référentiel comptable spécifique qui leur est applicable, à accorder une attention particulière aux avoirs des clients, tant lors de la phase d'évaluation du dispositif de contrôle interne et du respect de la réglementation applicable à la gestion desdits avoirs, qu'au moment de l'audit des états financiers de ces sociétés. Cette exigence s'inscrit dans le cadre de leurs obligations professionnelles découlant de la réglementation en vigueur, notamment de la norme comptable n°14 relative aux éventualités et aux événements postérieurs à la date de clôture, laquelle couvre expressément les engagements hors bilan.

Le CMF appelle l'ensemble des intervenants à respecter scrupuleusement leurs obligations légales et réglementaires, dans un objectif constant de transparence, de protection des avoirs des clients et de préservation de l'intégrité du marché financier.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TAYSIR MICROFINANCE

Siège social : 2 , Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-

Les actionnaires de la société Taysir Microfinance, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 26 septembre 2025 à 09H00, au siège social de la société sis au 02 Place Mendes France Mutuelleville 1082 Tunis, Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Autorisation d'émissions obligataires et délégation, en vertu de l'article 331 du Code des Sociétés Commerciales, au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.
- 2) Autorisation d'émissions de dettes subordonnées et délégation, en vertu de l'article 331 du Code des Sociétés Commerciales, au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.
- 3) Pouvoirs pour formalités.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société pendant la période légale.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

TAYSIR MICROFINANCE

Siège social : 2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 septembre 2025.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires, d'un montant total ne dépassant pas Deux Cents (200) Millions de Dinars, dans un délai de trois ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'émission, à compter de ce jour, d'un ou de plusieurs emprunts subordonnés, d'un montant total ne dépassant pas Cinquante (50) Millions de Dinars, dans un délai de trois ans et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à.....

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous

L'Accumulateur Tunisien ASSAD informe ses actionnaires et le public que son Conseil d'Administration tenu le 12 septembre 2025 a décidé de nommer Madame Myriam Mouakhar, membre du Conseil d'Administration, en qualité de nouvelle Directrice Générale en remplacement de Monsieur Chokri Ben Mabrouk.

La prise de fonction de Madame Myriam Mouakhar a eu lieu le lundi 15 septembre 2025.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

	Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92		123,874	129,175	129,196
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07		173,296	180,823	180,864
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UNION CAPITAL	01/02/99		142,702	149,045	149,072
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		155,522	162,802	162,833
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		147,960	154,077	154,103
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		152,977	160,451	160,480
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		141,042	146,341	146,361
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		57,434	60,049	60,056
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		42,283	44,324	44,332
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09		143,750	150,590	150,614
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00		125,992	131,965	131,987
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98		125,576	131,660	131,684
13	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07		108,189	113,558	113,578
14	SICAV CAPITALISATION PLUS	SBT	04/12/24		100,604	105,409	105,428
15	AFC AMANETT SICAV	AFC	05/12/24		101,361	106,421	106,440
16	ATTJARI PREMIUM SICAV	ATTJARI GESTION	08/08/25		-	100,384	100,397
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
17	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		22,121	23,089	23,093
18	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		153,803	160,338	160,371
19	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		147,502	152,498	152,521
20	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		14,047	14,603	14,606
21	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		213,112	223,145	223,183
22	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		120,228	125,139	125,157
23	ATTJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTJARI GESTION	23/08/21		125,088	130,895	130,917
24	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07		17,435	18,268	18,271
25	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23		110,791	116,317	116,339
26	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24		106,015	111,514	111,524
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
27	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		2,346	2,464	2,468
SICAV MIXTES							
28	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93		76,296	82,979	83,043
29	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94		158,301	171,266	171,986
30	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01		114,137	131,078	131,211
31	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		131,813	137,246	137,269
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
32	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		167,736	188,232	188,581
33	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		628,033	686,910	687,884
34	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		149,426	153,030	153,624
35	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		208,817	214,998	214,798
36	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10		115,011	135,880	135,569
37	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11		162,164	182,697	182,997
38	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		191,263	215,615	215,536
39	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		174,699	196,585	196,532
40	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07		28,699	34,145	34,197
41	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16		107,771	115,283	115,308
42	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,191	1,328	1,329
43	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22		1,236	1,448	1,451
44	FCP BNA CEA	BNA CAPITAUX	27/03/25		-	106,337	106,475
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
45	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2 694,541	2 894,696	2 898,354
46	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		266,280	328,748	329,962
47	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		3,507	4,001	3,996
48	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		3,104	3,457	3,451
49	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		50,086	56,265	56,214
50	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,510	1,560	1,562
51	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,344	1,548	1,561
52	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,366	1,622	1,638
53	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		17,980	20,262	20,278
54	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17		13,154	16,098	16,208
55	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21		18,288	21,024	20,965
56	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 750,273	6 332,002	6 368,204
SICAV ACTIONS							
57	UBCHI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL	10/04/00		105,131	130,368	130,091
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,424	1,717	1,745

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2024	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
OPCVM DE DISTRIBUTION							
SICAV OBLIGATAIRES							
59 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	22/05/25	5,070	114,248	113,528	113,545
60 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	15/05/25	5,643	102,013	100,820	100,838
61 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	22/05/25	7,498	109,949	107,563	107,580
62 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	19/05/25	6,241	107,369	105,060	105,076
63 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	27/05/25	5,962	113,029	111,457	111,478
64 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/25	6,898	108,635	106,740	106,759
65 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	27/05/25	6,810	105,621	103,297	103,316
66 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL	17/12/01	30/05/25	6,336	109,900	108,344	108,361
67 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/25	7,378	110,285	107,837	107,855
68 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/25	6,210	108,149	105,900	105,914
69 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	14/03/25	6,805	108,191	106,028	106,046
70 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	30/05/25	7,282	106,862	104,753	104,771
71 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	29/05/25	5,307	110,373	109,176	109,191
72 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/25	6,486	106,425	104,584	104,602
73 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	103,323	105,796	105,808
74 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	27/05/25	5,848	110,492	108,779	108,796
75 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL	15/11/93	23/04/25	6,482	105,970	104,021	104,038
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
76 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/25	5,662	115,670	115,291	115,308
77 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	6,456	107,952	106,954	106,992
78 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	5,640	112,925	111,283	111,302
79 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	26/03/25	6,916	108,590	106,917	106,950
80 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	21/05/25	79,601	1 083,461	1 050,355	1 050,619
81 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	21/05/25	684,035	10 779,263	10 610,450	10 613,422
82 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	15/05/25	5,990	105,974	105,478	105,484
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
83 FCP HELION SEPTIM *	HELION CAPITAL	07/09/18	30/05/25	7,197	111,308	En liquidation	En liquidation
84 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	30/05/25	7,559	107,643	106,579	106,793
85 FCP HELION SEPTIM III	HELION CAPITAL	23/05/25	-	-	-	101,175	101,256
SICAV MIXTES							
86 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	22/05/25	1,101	69,397	74,981	75,004
87 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	28/05/25	4,741	121,639	149,844	150,201
88 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL	26/07/99	30/05/25	0,817	17,981	18,046	18,032
89 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	14/03/25	17,798	347,731	377,651	379,290
90 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	27/05/25	51,781	2 470,331	2 869,109	2 869,104
91 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	23/05/25	2,477	69,738	68,942	68,853
92 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	13/05/25	2,111	55,724	54,776	54,730
93 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL	17/05/99	23/04/25	2,055	110,197	115,669	115,695
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
94 FCP IRADETT 50 *	AFC	04/11/12	22/05/25	0,104	11,126	En liquidation	En liquidation
95 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	22/05/25	0,999	17,949	21,146	21,154
96 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	12/05/25	0,468	19,243	21,361	21,308
97 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	12/05/25	0,507	16,771	18,443	18,424
98 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/25	3,545	104,941	107,865	107,755
99 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	92,841	94,868	94,845
100 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	96,021	100,232	100,191
101 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	113,771	120,746	120,784
102 UBCL - FCP CEA	UNION CAPITAL	22/09/14	17/04/25	3,885	105,845	119,421	119,341
103 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	03/04/25	0,228	12,287	14,815	14,868
104 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	24/02/25	4,656	105,749	122,560	122,494
105 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/25	1,500	84,284	97,862	98,051
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
106 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	15/05/25	2,868	97,168	118,444	119,543
107 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	30/05/25	2,899	128,126	136,332	136,759
108 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	161,949	187,346	187,662
109 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/25	7,550	164,061	179,411	180,476
110 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	4,407	220,308	232,728	233,020
111 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	5,027	202,935	211,455	211,667
112 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/25	6,909	199,122	208,536	208,034
113 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	26/05/25	0,614	29,858	34,457	34,495
114 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	16/04/25	681,187	11 520,927	12 314,627	12 303,686
115 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/25	4,633	104,448	123,201	124,706
116 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	30/05/25	77,514	5 640,928	6 198,812	6 250,188
117 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	03/04/25	0,475	11,495	12,709	12,746
118 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/25	11,714	181,073	192,767	192,507
119 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	26/05/25	371,673	12 473,115	14 007,935	14 061,165
120 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	21/05/25	450,839	11 297,464	12 492,395	12 632,424
121 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	28/04/25	752,405	10 843,923	11 348,453	11 338,795
122 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	16/04/25	677,813	11 344,005	12 184,252	12 169,466
123 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	28/04/25	772,740	10 896,061	11 537,391	11 511,081
124 FCP PROSPER + CEA	BTk CONSEIL	12/02/24	29/05/25	0,478	11,152	12,943	12,923
125 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	16/04/25	1,113	111,359	125,254	124,960
126 FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	18/12/24	-	-	100,084	111,462	111,705
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
127 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/25	6,064	129,208	132,520	132,232
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
128 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	11/04/25	37,985	1 116,878	1 285,913	1 289,007
* OPCVM en liquidation							

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du Collège Délégué
M. Hatem Smiri

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la société « Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie - DAAM Tamweel-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit:

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE*

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE Marché Principal

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Chargaia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebias.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebias Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue HédiKarray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard BejiCaid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19. BNA Assurances	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
20.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
21.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
22. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
23. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
24. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
25. Délice Holding	Immeuble Joumena, Zone d'activité Khreireddine , la Goulette 2060 Tunis	71 964 969
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle KalâaKébira -4060 Sousse-	73 342 036
28.Hannibal LeaseS.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemana, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
29. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
30. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988

31.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
32. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
33. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
34. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
35.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
36. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 MarkezSahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
37.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
38. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
39.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
41. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
47. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	FondoukChoucha 2013 Ben Arous	71 381 222
48.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
49. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
50.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
51.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
52. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
53. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
54.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
55. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
56. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
57. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
58.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
59. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue HédiNouira -1001 TUNIS-	71 340 477
60.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
61. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
62. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
63. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
64. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, BirKassaa -BEN AROUS-	71 384 200
65. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
66. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
67.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

68. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
69. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 132 000
70. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
71. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
72. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
73. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de KalaaKébira -4060 Sousse-	73 342 669
74. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
75. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	Avenue Cheikh Mohamed Fadhel Ben Achour, Centre Urbain Nord -1003 Tunis-	71 186 825
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
9. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue HédiKarray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
10. Banque Franco-Tunisienne "BFT"- En Liquidation -	Rue AboubakrEchahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
11. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
12. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
13. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
14. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
15. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
16. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
17. Centre Financier aux Entrepreneurs (CFE)-Tunisie « DAAM Tamweel »	30, Rue Socrate - Zone d'Activité Kheïreddine - 2060 Lac 3, Tunis.	70 100 600
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30.Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32.Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33.Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37.Loan and Investment Co	Avenue OuledHaffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Chargaia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha TaksimEnnasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue HédiNouiraAiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Chargaia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue BirChallouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53.Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54.Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue TaïbMhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61.Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Immobilière et Touristique -SIT-	42, rue Mendes France -5100 Mahdia-	73 680 274

67.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL -	72 286 111
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
72.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
73.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
74.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
75.Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
76.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue MajidaBouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société Régionale de Transport Jendouba	Avenue 9 Avril 1938 -8100 Jendouba-	78 600 690
83. Société Régionale de Transport de Kairouan	Avenue Assad Ibn Fourat BP 35 -3100 kairouan	70 241 180
84. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
85.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
86.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
87.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
88.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
89.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
90.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
91.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
92.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
93.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
94.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
95.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
96.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
97.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
98.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
99. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
100.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
101.société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
102.Société Unionde Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
103.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400

104.TAYSIR MICROFINANCE	2 , Place Mendès France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903
105.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
106.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue HédiKarray - 1082 TUNIS -	70 243 000
107. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
108. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
109.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
110.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AFC AMANETT SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PREMIUM SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
14	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP BNA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
29	FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
30	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
31	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
32	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
33	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
34	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
36	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
37	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
38	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis

45	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
46	FCP HELION SEPTIM III	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
47	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
48	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
49	FCP IRADETT 50 (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
53	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
54	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
55	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
56	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
57	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
58	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE - UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
59	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
65	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
67	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP SMART CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
70	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
71	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
72	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

73	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
77	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEoudienne D'INVESTISSEMENT - TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
78	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
81	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
82	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT - CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
83	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
89	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
90	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
94	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
95	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
98	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

99	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
100	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
101	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
102	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
103	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
104	SICAV CAPITALISATION PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
106	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
108	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
109	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
110	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
115	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
116	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
118	STRATEGIE HIGH YIELD SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
119	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
121	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH - DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
122	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
123	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
124	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
125	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA-UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
126	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

127	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère
128	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	1, Place Pasteur- 1002 Tunis Belvédère

(1) OPCVM en liquidation

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2 *	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

* FCC en liquidation anticipée

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	FA PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FA CAPITALEASE SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	FA STARTUP FACTORY SEED FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	FA SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FA CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	FA ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
7	FA CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	FA START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, lesBerges du Lac, 1053-Tunis
8	FA HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* FA en liquidation

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR *	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA *	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR *	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II *	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQFOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94,Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUNDIV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage,Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue HédiKarray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
63	FCPR SMART TURN AROUND	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar, Belvédère, 1002-Tunis
64	FCPR MOURAFIK IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
65	FCPR MAXULA EQUITY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez,lesBerges du Lac, 1053-Tunis

66	FCPR STRATEGY FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
67	FCPR IKLAA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
68	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA V	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

* FCPR en liquidation

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS ET DES COMPARTIMENTS DE FIS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	Compartiment 1 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	Compartiment 2 du FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
4	Compartiment C1 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
5	Compartiment C2 du FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Compartiment TITAN SEED FUNDI - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	Rue du Lac Constance, Immeuble Galerie du Lac, Appartement n°13, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
8	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
9	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
10	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
11	Compartiment FIS NEXT CAP 1 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
12	Compartiment FIS NEXT CAP 2 du FIS NEXT CAP FUND	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
13	Compartiment NEW ERA LOCAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
14	Compartiment NEW ERA INTERNATIONAL FUND du FIS NEW ERA FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – Venture Capital	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
15	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Dinars du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
16	Compartiment 216 CAPITAL FUND II - Euros du FIS 216 CAPITAL FUND II	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
17	Compartiment TSF II LOCAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis
18	Compartiment TSF II INTERNATIONAL FUND du FIS Tunisia Seed Fund II	FLAT6LABS INVESTMENT TUNISIA	15, Avenue de Carthage, 1001-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

INFORMATIONS POST AGO

Société Touristique TOUR KHALEF
Siège social : Boulevard 14 janvier 4039 Sousse

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire, la Société Touristique TOUR KHALEF publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

I. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION : Entériner la modalité et le délai de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2024 .

L'Assemblée Générale Ordinaire, entérine la modalité et le retard du délai de convocation de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION : Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2024, et quitus aux administrateurs .

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2024, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION : Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2024 .

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture des rapports général et spécial des commissaires aux Comptes, sur l'exercice 2024,

Approuve dans leur intégralité, les états financiers arrêtés à la clôture de l'exercice 2024, dégageant les totaux bilan et résultats suivants :

<u>Année</u>	<u>Total Bilan</u>	<u>Résultat net</u>
2024	131.642.663	12.156.612

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION : Approbation des opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales et portées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes .

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur l'exercice 2024,

Approuve dans leur intégralité, les opérations et les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION : Affectation des résultats.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le Résultat Bénéficiaire de l'exercice 2024 s'élevant à 12 156 612 dinars au Compte « Résultats Reportés ».

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION : Distribution des dividendes.

L'Assemblée Générale Ordinaire, Sur proposition du conseil d'administration décide,

La distribution d'un dividende de l'ordre de de Six Dinars Cent Millime (6,100 DT) par action soit 122 % du capital et pour le nombre d'actions s'élevant à 200.000 actions formant le Capital Social soit un montant total de Un Million Deux Cent Vingt Mille dinars (1.220.000 DT).

Ce montant est à prélever sur les Réserves Générales Ordinaires de l'exercice 2013 et antérieures.

De ce fait, et en application des dispositions de l'alinéa 7 de l'article 19 de la Loi 2013-54 portant Loi de finances de l'année 2014, ces dividendes ne sont pas soumis à l'impôt de 10% après qu'il a été augmenté de 5% à 10% suivant l'article 46 de la loi n 66/2017 DU 18-12-2017 portant loi de finances de l'année 2018 et en conséquence ils n'auront pas à subir la retenue à la source.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION : Fixation des jetons de présence.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un jeton de présence de 3.750,000 brut au profit de chacun des administrateurs au titre de leur gestion pour l'exercice 2024.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION : Alimentation du fond social .

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter 190.860 DT aux réserves pour fond social à prélever sur les résultats reportés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION : Renouvellement partiel des administrateurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire Constate que le Mandat d'administrateur de Monsieur Hichem Driss vient à expiration avec l'exercice 2024.

Décide de nommer Monsieur Hichem Driss ici présent qui accepte la qualité d'administrateur pour une durée de trois années jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les Comptes de l'exercice 2027 conformément à l'article 8 de nos Statuts et l'article 190 du CSC.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION : Candidature spontanée au poste d'administrateur.

L'Assemblée Générale Ordinaire a été informée de la réception d'une candidature spontanée présentée par Monsieur Mohamed Zine El Abeddine Turki pour occuper le poste d'administrateur au sein du conseil d'administration

**L'Assemblée Générale Ordinaire, après prise au vote décide à l'unanimité de voter
contre cette résolution**

ONZIEME RESOLUTION : Pouvoirs Pour Formalités .

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal ainsi que de toute expédition, copie ou extrait d'acte ou pièce y relatifs, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

Bilan au 31 Décembre 2024 (exprimé en dinar tunisien)

<i>Actifs</i>	<i>31.12.2024</i>	<i>31.12.2023</i>
<i>Actifs non courants</i>		
<i>Actifs immobilisés</i>		
● Immobilisations incorporelles	235 570	227 665
● Moins : amortissements	<227 913>	<227 082>
● Immobilisations corporelles	69 350 009	65 743 875
● Moins : amortissements	<47 936 942>	<44 474 922>
● Immobilisations financières	78 672 354	70 107 268
● Moins : Provisions	<1 817 800>	<1 817 800>
Total des actifs immobilisés	98 275 278	89 559 003
● Autres actifs non courants	0	0
<u>Total des actifs non courants</u>	<u>98 275 278</u>	<u>89 559 003</u>
<i>Actifs courants</i>		
● Stocks	1 430 492	1 031 470
● Moins : Provisions	0	0
● Clients et comptes rattachés	6 540 190	5 318 561
● Moins : Provisions	<2 161 685>	<2 161 685>
● Autres actifs courants	1 744 540	4 443 856
● Moins : Provisions	<750 000>	<750 000>
● Placements courants & autres actifs financiers	8 300 000	5 300 000
● Liquidités et équivalents de liquidités	18 263 849	11 293 594
<u>Total des actifs courants</u>	<u>33 367 385</u>	<u>24 475 795</u>
<u>Total des actifs</u>	<u>131 642 663</u>	<u>114 034 799</u>

Bilan au 31 Décembre 2024

(exprimé en dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	31.12.2024	31.12.2023
Capitaux propres		
• Capital social	1 000 000	1 000 000
• Réserves légales	100 000	100 000
• Réserves générales ordinaires	42 057 272	43 277 272
• Réserves spéciales de réévaluation	2 428 777	2 428 777
• Réserves pour fonds social	300 000	300 000
• Résultat reportés	11 014 963	<950 790>
• Modifications comptables	4 513 745	4 513 745
• Subvention d'investissement	90 000	105 000
Capitaux propres après résultat de la période	61 504 757	50 774 005
• Résultat de l'exercice		
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>61 504 757</u>	<u>50 774 005</u>
Passifs non courants		
• Provisions	1 372 192	1 372 192
• Emprunts	43 717 440	43 657 701
<u>Total des passifs non courants</u>	<u>45 089 631</u>	<u>45 029 892</u>
Passifs courants		
• Fournisseurs et comptes rattachés	9 161 733	7 403 530
• Autres passifs courants	7 374 323	3 383 623
• Autres passifs financiers	8 463 861	5 535 563
• Concours bancaires	48 358	1 908 187
<u>Total des passifs courants</u>	<u>25 048 275</u>	<u>18 230 902</u>
<u>Total des passifs</u>	<u>70 137 906</u>	<u>63 260 794</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>	<u>131 642 663</u>	<u>114 034 799</u>

III- L'état d'évolution des capitaux propres

Rubriques	Capital social	Réserves légales	Réserves générales ordinaires	Réserves de réévaluation libre	Subventions d'investissements	Résultats reportés	Résultat de l'Exercice	Modification comptable	Réserve pour Fonds Social	Total
Solde au 31.12.2024	1 000 000	100 000	43 277 272	2 428 777	90 000	-950 790	12 156 612	4 513 745	109 140	62 724 757
Affectation du résultat						12 156 612	-12 156 612			0
Distributions de Dividendes			-1 220 000		0					-1 220 000
Résorption subventions d'investissements										0
Résultat de L'exercice										0
Réserve pour Fonds Social						-190 860			190 860	0
Solde au 31.12.2024 Après affectation	1 000 000	100 000	42 057 272	2 428 777	90 000	11 014 963	0	4 513 745	300 000	61 504 757

IV -La liste des membres du conseil d'administration :

ADMINISTRATEURS	QUALIFICATION	MANDATS
<u>Messieurs :</u>		
Mr HICHEM DRISS	Administrateur	2025-2027
Mr Mohamed BECHEUR	DGA-Administrateur	2024-2026
Mr Youssef BECHEUR	DGA-Administrateur	2024-2026
<u>Mesdames :</u>		
Mme ZOHRA DRISS	Président Directeur Général	2024-2026
Mme MERIEM GARNAOUI	Administrateur	2023-2025
Mme AICHA DRISS JENAYEH	Administrateur	2024-2026
Mlle Syrine BECHEUR	Administrateur	2024-2026

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs
Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société ATELIER DU MEUBLE intérieurs publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, accompagnés du rapport d'examen limité de Mr Karim DEROUICHE (FINOR).

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2025
BILAN
(exprimé en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre		Notes	30 Juin		31 Décembre
		2025	2024	2024			2025	2024	2024
ACTIFS					CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Actifs immobilisés					Capital social		5 561 635	5 561 635	5 561 635
Immobilisationsincorporelles		326 167	260 326	326 167	Prime d'émission		1 453 040	1 453 040	1 453 040
Moins : amortissements		(258 501)	(244 771)	(248 724)	Réserves		1 356 163	1 356 163	1 356 163
	4	67 666	15 555	77 443	Subventions d'investissement		36 555		40 491
Immobilisationscorporelles		13 275 016	12 783 730	12 991 854	Résultats reportés		4 848 464	4 679 988	4 679 988
Moins : amortissements		(6 079 686)	(5 556 679)	(5 789 233)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE		13 255 857	13 050 826	13 091 317
	4	7 195 330	7 227 051	7 202 621	Résultat net de la période		1 322 303	1 930 788	2 671 212
Immobilisations financières	5	1 822 506	1 885 235	1 865 287	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	10	14 578 160	14 981 614	15 762 529
Total des actifs immobilisés		9 085 502	9 127 841	9 145 351	PASSIFS				
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		9 085 502	9 127 841	9 145 351	PASSIFS NON COURANTS				
ACTIFS COURANTS					Emprunts et dettes assimilées	11	307 199	473 793	449 723
Stocks	6	6 115 566	5 809 310	6 726 125	Provisions pour risques et charges		316 278	345 328	298 528
Clients et comptes rattachés		14 568 862	11 351 085	11 949 772	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		623 477	819 121	748 251
Moins : provisions		(592 754)	(266 555)	(490 124)	PASSIFS COURANTS				
	7	13 976 108	11 084 530	11 459 648	Fournisseurs et comptes rattachés	12	9 119 581	7 748 753	9 554 272
Autres actifs courants	8	1 296 116	1 243 650	1 194 997	Autres passifs courants	13	5 047 964	4 452 752	2 509 686
Liquidités et équivalents de liquidités	9	297 914	983 308	323 977	Concours bancaires et autres passifs financiers	14	1 402 024	246 399	275 360
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		21 685 704	19 120 798	19 704 747	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		15 569 569	12 447 904	12 339 318
					TOTAL DES PASSIFS		16 193 046	13 267 025	13 087 569
TOTAL DES ACTIFS		30 771 206	28 248 639	28 850 098	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		30 771 206	28 248 639	28 850 098

ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025
ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinars)

	Notes	30 Juin 2025	2024	31 Décembre 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	15	12 073 630	12 622 750	25 281 766
Autres produits d'exploitation	16	28 663	41 622	86 516
Production immobilisée		6 642		60 592
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<i>12 108 935</i>	<i>12 664 372</i>	<i>25 428 874</i>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks des produits finis et des encours	6	304 375	100 796	(353 532)
Achats consommés	17	6 847 230	7 097 487	15 367 105
Charges de personnel	18	1 529 465	1 520 680	2 990 913
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	513 694	378 872	1 058 887
Autres charges d'exploitation	20	1 139 672	1 154 780	2 529 164
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<i>10 334 436</i>	<i>10 252 615</i>	<i>21 592 537</i>
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 774 499	2 411 757	3 836 337
Charges financières nettes	21	(68 376)	(87 544)	(154 146)
Produits des placements			40 442	44 253
Autres gains ordinaires	22	21 994	28 858	62 257
Autres pertes ordinaires	23	(633)	(15 839)	(52 679)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 727 484	2 377 674	3 736 022
Impôt sur les sociétés	24	(385 887)	(372 405)	(851 848)
Contribution sociale de solidarité	24	(19 294)	(74 481)	(127 777)
Contribution conjoncturelle				(85 185)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 322 303	1 930 788	2 671 212
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 322 303	1 930 788	2 671 212
Résultat par action	10	0,238	0,347	0,480

ETATS FINANCIERS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(exprimé en dinars)

	Notes	30 Juin 2025	2024	31 Décembre 2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Encaissements reçus des clients	25	12 009 773	14 876 735	29 796 086
Sommes versées aux fournisseurs et à l'Etat	26	(10 089 408)	(11 035 025)	(21 084 595)
Sommes versées au personnel et aux organismes sociaux	27	(1 793 246)	(1 842 056)	(3 672 647)
Intérêts payés	28	(68 376)	(92 458)	(159 060)
Impôts sur les bénéfices payés	29	(706 267)	(445 299)	(903 284)
Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements	30	446	5 935	7 256
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		(647 078)	1 467 832	3 983 756
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	31	(279 749)	(445 411)	(687 616)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	32	14 000	25 000	45 490
Dividendes reçus			36 997	36 997
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		(265 749)	(383 414)	(605 129)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	10&13			(2 780 818)
Remboursements des emprunts et dettes assimilées	11	(150 426)	(379 180)	(551 902)
Encaissements provenant des crédits à court terme	14	800 000		
Remboursements des crédits à court terme	14	(400 000)		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		249 574	(379 180)	(3 332 720)
Variation de trésorerie		(663 253)	705 238	45 907
Trésorerie au début de l'exercice	33	323 977	278 070	278 070
Trésorerie à la fin de l'exercice	33	(339 276)	983 308	323 977

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025
(exprimé en dinars)

PRODUITS				CHARGES				SOLDES			
	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits d'exploitation	12 102 293	12 664 372	25 368 282	Coût des matières consommées	6 847 230	7 097 487	15 367 105				
Production immobilisée	6 642	-	60 592	Déstockage de production	304 375	100 796	-				
Production stockée	-	-	353 532								
<u>Production</u>	12 108 935	12 664 372	25 782 406	<u>Achats consommés</u>	7 151 605	7 198 283	15 367 105	<u>Marge sur coût matières</u>	4 957 330	5 466 089	10 415 301
Marge sur coût matières	4 957 330	5 466 089	10 415 301	Autres charges externes	1 051 250	1 080 997	2 358 801				
<u>Sous total</u>	4 957 330	5 466 089	10 415 301	<u>Sous total</u>	1 051 250	1 080 997	2 358 801	<u>Valeur ajoutée brute</u>	3 906 080	4 385 092	8 056 500
Valeur ajoutée brute	3 906 080	4 385 092	8 056 500	Impôts et taxes	88 422	73 783	170 363				
<u>Sous total</u>	3 906 080	4 385 092	8 056 500	Charges de personnel	1 529 465	1 520 680	2 990 913				
Excédent brut d'exploitation	2 288 193	2 790 629	4 895 224	<u>Sous total</u>	1 617 887	1 594 463	3 161 276	<u>Excédent brut d'exploitation</u>	2 288 193	2 790 629	4 895 224
Produits des placements	-	40 442	44 253	Charges financières nettes	68 376	87 544	154 146				
Autres gains ordinaires	21 994	28 858	62 257	Dotations aux amortissements et aux provisions	513 694	378 872	1 058 887				
				Autres pertes ordinaires	633	15 839	52 679				
				Impôt sur les sociétés	385 887	372 405	851 848				
				Contribution sociale de solidarité	19 294	74 481	127 777				
				Contribution conjoncturelle	-	-	85 185				
<u>Sous total</u>	2 310 187	2 859 929	5 001 734	<u>Sous total</u>	987 884	929 141	2 330 522	<u>Résultat des activités ordinaires</u>	1 322 303	1 930 788	2 671 212
								<u>Résultat net de la période</u>	1 322 303	1 930 788	2 671 212

I- LES NOTES DE PRESENTATION

Note 1 : Présentation de la société

La Société Atelier du Meuble • Intérieurs « SAM » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 3 Octobre 1988 sous la forme de société à responsabilité limitée.

Elle a pour objet principal la fabrication, montage, assemblage et commercialisation de tout genre de meubles et d'article de décoration.

Son capital social s'élève au 30 juin 2025 à 5.561.635 dinars divisé en 5.561.635 actions d'une valeur nominale de un dinar chacune. La société est la mère de quatre filiales :

- Société Mobilier Contemporain « SMC », société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 1989 et détenue à concurrence de 99,95% par la société SAM ;
- La société Bureau Plus est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2008 et détenue à concurrence de 99,99% par la société SAM.
- La société "TALOS" est une société à responsabilité limitée de droit tunisien constituée en 2017 et détenue à concurrence de 66,22% par la société SAM.
- La société « INTERIEURS France SAS » est une société par actions simplifiée de droit français constituée en 2024 et détenue à concurrence de 99,89% par la société SAM.

La société « INTERIEURS COTE D'IVOIRE » est une société anonyme de droit ivoirien constituée en 2015 et détenue à concurrence de 35,36% par la société SAM. Elle n'est pas considérée en tant que filiale.

La Société Atelier du Meuble ne dispose pas d'un pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société, en vertu des statuts ou d'un contrat.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux régies du droit commun.

REFERENTIEL COMPTABLE

Note 2 : Déclaration de conformité

Les états financiers ont été établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de la période ne comportent pas de dérogations significatives par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les autres conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers, sont les suivantes :

3.1. Unité monétaire

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

3.2 Immobilisations

Seuls les éléments répondant aux critères de prise en compte d'un actif ont été immobilisés.

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition qui comprend le prix d'achat augmenté des droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs tels que les frais de transit et les frais d'installation.

Les immobilisations sont amorties dès leur mise en service, suivant le système linéaire et sur la base des taux suivants :

Logiciels	33%
Concessions	20%
Site web	33%
Constructions	5%
Matériel et outillage industriels	15%
Agencements, aménagements et installations	15%
Matériel de transport	20%
Matériel de transport acquis en leasing	33% et 20%
Mobilier et matériel de bureau	20%
Matériel informatique	33%

3.3 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme sont inclus dans le coût.

A la date de clôture de la période, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

3.4 Stocks

La société procède à la comptabilisation de son stock selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ainsi, les achats sont comptabilisés en charges de la période en hors taxes récupérables. A la clôture de la période, les stocks font l'objet d'un inventaire physique ; le stock initial est annulé en débitant le compte de résultat « variation des stocks » alors que le stock final est porté à l'actif en créditant le même compte.

Les stocks de matières premières, matières consommables, produits intermédiaires, marchandises et emballages sont valorisés au coût d'acquisition.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par l'entreprise, ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport de réception et autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

Les stocks de produits finis et des encours sont valorisés au prix de revient déterminé en fonction des coûts directs et des charges de structure estimés à chaque stade de production.

3.5 Taxe sur la valeur ajoutée

La société comptabilise les produits et les charges en hors taxes récupérables.

Ainsi, la TVA collectée est enregistrée directement au crédit du compte « Etat, TVA », alors que la TVA facturée à la société est portée au débit de ce même compte.

En fin de période, le solde du compte « Etat, TVA » fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur, ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

3.6 Opérations en monnaies étrangères

Toutes les opérations en devises sont comptabilisées en dinar tunisien moyennant conversion au cours du jour de l'opération. Les pertes et gains de change réalisés lors du règlement de la créance ou dettes libellées en monnaies étrangères sont constatés dans le résultat de la période parmi les charges financières nettes.

A la clôture de la période, le solde des créances et des dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars au cours de clôture.

L'écart résultant de la conversion est porté en charges ou en produits de la période.

3.7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

3.8 Revenus

Les revenus de la société SAM proviennent des ventes de meubles et autres articles accessoires.

Les revenus sont pris en compte lors de la livraison.

II • LES NOTES AU BILAN

Note 4 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 30 juin 2025, un montant net de D : 7.262.996 contre D : 7.280.064 au 31 décembre 2024, et s'analysent comme suit :

	Valeur Brute	Amortissement	Valeur Nette au 30/06/2025	Valeur Nette au 30/06/2024	Valeur Nette 2024
Immobilisations incorporelles	326 167	258 501	67 666	15 555	77 443
Immobilisations corporelles	13 275 016	6 079 686	7 195 330	7 227 051	7 202 621
<u>Total</u>	<u>13 601 183</u>	<u>6 338 187</u>	<u>7 262 996</u>	<u>7 242 606</u>	<u>7 280 064</u>

Les mouvements intervenus sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se détaillent dans le tableau ci-après :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux d'amortissement	Valeurs brutes					Amortissements					Valeurs nettes
		Début de la période	Additions	Transferts	Cessions	Fin de la période	Début de la période	Dotations de la période	Reclassements	Cessions	Fin de la période	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		326 167	-	-	-	326 167	248 724	9 777	-	-	258 501	67 666
Logiciels	33%	247 779	-	-	-	247 779	234 039	3 128	-	-	237 167	10 612
Concessions	20%	17 206	-	-	-	17 206	14 685	841	-	-	15 526	1 680
Site web	33%	-	-	61 182	-	61 182	-	5 808	-	-	5 808	55 374
Immobilisations incorporelles en cours		61 182	-	(61 182)	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		12 991 854	354 712	-	(71 550)	13 275 016	5 789 233	362 003	-	(71 550)	6 079 686	7 195 330
Terrain		4 204 851	-	-	-	4 204 851	-	-	-	-	-	4 204 851
Constructions	5%	1 626 163	-	-	-	1 626 163	1 031 632	30 654	-	-	1 062 286	563 877
Agencements et aménagements	15%	2 214 099	59 826	-	-	2 273 925	1 654 709	75 664	-	-	1 730 373	543 552
Equipements industriels	15%	455 485	8 873	93 457	-	557 815	397 845	10 861	-	-	408 706	149 109
Installations techniques	15%	13 867	-	-	-	13 867	13 867	-	-	-	13 867	-
Installations générales	15%	196 571	-	-	-	196 571	194 217	392	-	-	194 609	1 962
AAI généraux	15%	209 638	20 953	-	-	230 591	155 656	10 773	-	-	166 429	64 162
Outilage industriel	15%	96 928	-	-	-	96 928	73 443	3 160	-	-	76 603	20 325
Matériel de transport	20%	841 102	123 000	231 801	(71 550)	1 124 353	824 538	13 963	231 801	(71 550)	998 752	125 601
Mobilier, matériel de bureau	20%	385 570	8 299	-	-	393 869	276 537	16 710	-	-	293 247	100 622
Matériel informatique	33%	450 979	36 385	-	-	487 364	345 137	27 453	-	-	372 590	114 774
Matériel de transport à statut juridique particulier	33% et 20%	1 675 793	97 376	(231 801)	-	1 541 368	821 652	172 373	(231 801)	-	762 224	779 144
Immobilisations corporelles en cours		620 808	-	(93 457)	-	527 351	-	-	-	-	-	527 351
TOTAUX		13 318 021	354 712	-	(71 550)	13 601 183	6 037 957	371 780	-	(71 550)	6 338 187	7 262 996

Note 5 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'élèvent au 30 juin 2025 à D: 1.822.506 et s'analysent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Titres de participation	(A)	2 443 360	2 443 360	2 443 360
Prêts au personnel		56 084	46 084	98 865
Dépôts et cautionnements		1 412	1 412	1 412
Total brut		2 500 856	2 490 856	2 543 637
Provisions pour dépréciation des titres de participation		(678 350)	(605 621)	(678 350)
<u>Total net</u>		<u>1 822 506</u>	<u>1 885 235</u>	<u>1 865 287</u>

(A) Les titres de participation représentent le coût d'acquisition ou de souscription des participations dans les sociétés filiales. Ils s'analysent comme suit:

Société	Nombre de parts	Coût d'acquisition/ souscription	Montant total de la participation	% de détention	Provisions
Société Bureau Plus	12 599	100	1 259 900	99,99%	
Société le Mobilier Contemporain	1999	100	199 900	99,95%	
Société Intérieurs Côte d'Ivoire	7 739	49	380 350	35,36%	380 350
Société TALOS	2 980	100	298 000	66,22%	298 000
Société Intérieurs France	89 900	3	305 210	99,89%	
<u>Total</u>			<u>2 443 360</u>		<u>678 350</u>

Note 6 : Stocks

Les valeurs d'exploitation totalisent un montant de D: 6.115.566 au 30 juin 2025, contre D: 6.726.125 à la clôture de l'exercice précédent. Elles se détaillent par nature comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Matières premières	529 851	990 189	425 045
Emballages	6 743	7 844	7 416
Produits intermédiaires	3 929 821	3 157 979	3 937 145
Marchandises	148 620	156 995	55 337
Stocks en transit	361 974	507 699	858 250
<i>Total des stocks de matières premières, consommables et marchandises</i>	<u>4 977 009</u>	<u>4 820 706</u>	<u>5 283 193</u>
Produits finis	1 138 557	988 604	1 442 932
<i>Total des stocks de produits finis et des encours</i>	<u>1 138 557</u>	<u>988 604</u>	<u>1 442 932</u>
Total général	<u>6 115 566</u>	<u>5 809 310</u>	<u>6 726 125</u>

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 30 juin 2025 un solde, net de provisions, de D : 13.976.108, contre D : 11.459.648 à l'issue de l'exercice précédent. Ils s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Clients ordinaires	13 963 227	9 833 312	11 846 789
Clients, effets à recevoir	394 207	158 596	190 577
Clients, retenues de garantie	710	159 652	710
Clients, factures à établir	531 233	1 381 454	262 025
Clients, factures d'avoir à établir	(469 053)	(330 467)	(498 867)
Clients douteux	148 538	148 538	148 538
Total brut	<u>14 568 862</u>	<u>11 351 085</u>	<u>11 949 772</u>
Provisions pour dépréciation des comptes clients	(592 754)	(266 555)	(490 124)
Total net	<u>13 976 108</u>	<u>11 084 530</u>	<u>11 459 648</u>

7-1 Clients ordinaires

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Clients, sociétés du groupe	8 472 616	6 294 892	7 632 557
Clients, hors groupe	5 490 611	3 538 420	4 214 232
Total	<u>13 963 227</u>	<u>9 833 312</u>	<u>11 846 789</u>

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Fournisseurs, avances et acomptes		433 224	196 548	210 101
Personnel, avances et prêts		249 028	249 780	188 850
Etat, impôts et taxes	8-1	155 805	156 308	155 805
Associés, comptes courants		37139	25 347	40526
Prêts aux sociétés du groupe		130 000	160 000	137 500
Charges constatées d'avance		120 626	129 242	72 243
Produits à recevoir		5455	43 912	12 867
Charges à récupérer	8-2	279 600	337 187	470 332
<u>Total brut</u>		<u>1410877</u>	<u>1 298 324</u>	<u>1288224</u>
Provisions pour dépréciation des comptes d'actifs		(114761)	(54674)	(93 227)
<u>Total net</u>		<u>1 296 116</u>	<u>1 243 650</u>	<u>1194 997</u>

8-1 Etat, impôts et taxes

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Etat, TVA à reporter			503	
Etat, redressement fiscal	(A)	155 805	155 805	155 805
		<u>155 805</u>	<u>156 308</u>	<u>155 805</u>

(A) La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal qui a porté sur les différents impôts et taxes auxquels elle est soumise, au titre de la période allant du 1er Janvier 2003 au 31 Décembre 2005. Ce contrôle a eu pour effet l'ajustement du report d'IS en le portant de D: 13.519 à D: 39.114, l'ajustement du report de TVA en le ramenant de D : 30.077 à D: 2.282 et la réclamation d'un complément d'impôt et de taxes pour un montant de D: 154.651 dont D: 36.231 de pénalités.

L'affaire a été portée devant la cour d'appel puis en cassation, qui a rendu son jugement définitif en février 2019 et a confirmé le jugement de l'appel en ramenant le montant réclamé à D: 110.346.

En juillet 2020, la société a déposé une demande en restitution du trop perçu, soit D : 43.675.

8-2 Charges à récupérer

Les charges à récupérer correspondent à la quote-part des charges communes non encore facturées à la société "SMC".

Note 9 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2025 à D: 297.914, contre D: 323.977 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit:

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
AMEN BANK	14 234	8 879	11 307
UIB	47 553	44	14 041
BIAT MARSA		130 832	156 148
ZITOUNA BANK	13 512	1 879	25 268
ATTIJARI BANK	19 533	181 681	6 764
BTS	5 609	31 918	63 964
WIFAK BANK	14 016	186 486	1 752
BANQUE DE L'HABITAT	1 054	2 558	1 148
BMCE		36	36
UBCI	181 526	405 825	7 314
BTK LA MARSA		70	77
BIAT COMPTE EN DEVISE	230	25 765	252
Caisses	647	1 781	179
Régies d'avance et accréditifs		5 554	35 727
<u>Total</u>	<u>297 914</u>	<u>983 308</u>	<u>323 977</u>

Note 10 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Capital social	(A)	5 561 635	5 561 635	5 561 635
Prime d'émission		1453040	1453040	1453040
Réserve légale		556163	556 163	556 163
Réserves pour réinvestissement exonéré		800 000	800 000	800 000
Subventions d'investissement		40491		40 491
Amortissement subventions d'investissement		(3936)		
Résultats reportés		4 848 464	4 679 988	4 679 988
Total des capitaux propres avant résultat de la période		13 255 857	13 050 826	13 091 317
Résultat net de la période		1 322 303	1 930 788	2 671 212
<u>Résultat net de la période (1)</u>		1322303	1930788	2 671 212
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C)	14 578 160	14 981 614	15 762 529
Nombre d'actions (2)		5 561 635	5 561 635	5 561 635
Résultat par action (1)/(2)	(B)	0,238	0,347	0,480

(A) Le capital social s'élève, au 30 juin 2025, à D: 5.561.635 divisé en 5 561 635 actions de un dinar chacune.

(8) Le résultat par action correspond au résultat de base par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

(C) Le tableau de mouvements des capitaux propres est présenté ci-après :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2025
(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserves pour réinvestissement exonéré	Autres compléments d'apports	Subventions d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividendes distribués	Total
Soldes au 31 Décembre 2023	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	35 798	-	3 035 254	4 389 754	-	15 831 644
Affectation approuvée par l'AGO du 25/06/2024					(35 798)		1 644 734	(4 389 754)	2 780 818	-
Distribution de dividendes								1 930 788	(2 780 818)	(2 780 818)
Résultat net de la période close le 30 Juin 2024										1 930 788
Soldes au 30 Juin 2024	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	-	-	4 679 988	1 930 788	-	14 981 614
Reprise résultat net de la période close le 30 Juin 2024								(1 930 788)		(1 930 788)
Résultat net de l'exercice 2024								2 671 212		2 671 212
Subventions d'investissement						40 491				40 491
Soldes au 31 Décembre 2024	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	-	40 491	4 679 988	2 671 212	-	15 762 529
Affectation approuvée par l'AGO du 24/06/2025							168 476	(2 671 212)	2 502 736	-
Distribution de dividendes									(2 502 736)	(2 502 736)
Amortissement des subventions						(3 936)				(3 936)
Résultat net de la période close le 30 Juin 2025								1 322 303		1 322 303
Soldes au 30 Juin 2025	5 561 635	1 453 040	556 163	800 000	-	36 555	4 848 464	1 322 303	-	14 578 160

Société Atelier du Meuble Intérieurs - SA
Z.I Sidi Daoud - La Marsa - Tunis

Note 11 : Emprunts et dettes assimilées

Les échéances à plus d'un an sur emprunts et dettes assimilées à long et moyen termes s'élèvent au 30 juin 2025 à D : 307.199. Les mouvements intervenus sur les comptes d'emprunts et dettes assimilées se détaillent dans le tableau ci après :

Emprunt	Montant	Modalités de remboursement	Solde au 31/12/2024		Mouvements de la période			Solde au 30/06/2025	
			A plus d'un an	A moins d'un an	Additions	Reclassement	Remboursement	A plus d'un an	A moins d'un an
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE LEASING									
HANNIBAL LEASE	167 343	Mensuellement (2021-2026)	21 457	33 686	-	(18 304)	(16 378)	3 153	35 612
HANNIBAL LEASE	62 903	Mensuellement (2021-2026)	7 612	11 956	-	(6 494)	(5 813)	1 118	12 637
HANNIBAL LEASE	80 792	Mensuellement (2021-2026)	14 223	15 142	-	(8 347)	(7 323)	5 876	16 166
HANNIBAL LEASE	93 620	Mensuellement (2022-2027)	21 087	16 988	-	(9 363)	(8 217)	11 724	18 134
AL BARAKA BANK	97 643	Mensuellement (2022-2027)	24 801	16 783	-	(8 958)	(8 210)	15 843	17 531
AL BARAKA BANK	96 948	Mensuellement (2022-2027)	32 461	15 934	-	(8 647)	(7 748)	23 814	16 833
AL BARAKA BANK	68 867	Mensuellement (2023-2026)	1 172	13 205	-	(1 172)	(6 410)	-	7 967
AL BARAKA BANK	130 172	Mensuellement (2023-2028)	55 627	20 401	-	(10 920)	(9 970)	44 707	21 351
UBCI	222 427	Mensuellement (2023-2028)	98 721	34 599	-	(18 568)	(16 894)	80 153	36 273
AL BARAKA BANK	102 386	Mensuellement (2023-2026)	20 839	28 942	-	(15 507)	(14 139)	5 332	30 310
AL BARAKA BANK	52 904	Mensuellement (2024-2027)	15 109	12 412	-	(6 746)	(6 032)	8 363	13 126
TUNISIE LEASING & FACTORING	90 375	Mensuellement (2024-2027)	35 447	24 151	-	(12 840)	(11 828)	22 607	25 163
AL WIFAK BANK	109 172	Mensuellement (2024-2029)	68 417	15 525	-	(8 280)	(7 596)	60 137	16 209
AL WIFAK BANK	68 440	Mensuellement (2024-2027)	32 750	15 636	-	(8 378)	(7 639)	24 372	16 375
TUNISIE LEASING & FACTORING	97 377	Mensuellement (2025-2026)	-	-	97 376	(97 376)	(16 229)	-	81 147
Total			449 723	275 360	97 376	(239 900)	(150 426)	307 199	364 834

Note 12 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2025 à D: 9.119.581, contre D: 9.554.272 à la clôture de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

		<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Fournisseurs d'exploitation locaux	12-1	6013156	4 767 282	4 963 691
Fournisseurs d'exploitation étrangers		961198	953 118	1 429 188
Fournisseurs, effets à payer		1 948 304	1 793 784	2 265 674
Fournisseurs, retenues de garantie		60 860	60860	60 860
Fournisseurs, factures non parvenues		136 063	173 709	832 111
Fournisseurs d'immobilisations				2 748
Total		9119 581	7 748 753	9554 272

12-1 Fournisseurs d'exploitation locaux

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
• Fournisseurs d'exploitation, sociétés du groupe	5 442 057	3 691 250	4172110
• Fournisseurs d'exploitation, hors groupe	571 099	1076032	791 581
Total	6013 156	4 767 282	4 963 691

Note 13 : Autres Passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Clients, avances et acomptes	303 875	87 262	75 495
Personnel, rémunérations dues	7 281	2678	
Etat, impôt sur les sociétés à payer (note 24)	113 318	199 796	221 254
Etat, contribution sociale de solidarité à payer (note 24)	19 294	73 963	127 259
Etat, Contribution conjoncturelle à payer			85185
Etat, divers impôts et taxes à payer	650 231	78 588	490 517
Sociétés du groupe	600 000	600 000	600 000
Actionnaires dividendes à payer	2502 795	2 780 877	59
CNSS	203 721	186 976	227 604
Créditeurs divers	8676	10 669	50427
Charges à payer	536 631	420 233	453 144
Produits constatés d'avance	21666		169 394
Compte d'attente	80476	11 710	9 348
<u>Total</u>	<u>5 047 964</u>	<u>4 452 752</u>	<u>2 509 686</u>

Note 14 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Échéances à moins d'un an sur emprunts (note 11)	364 834	246 399	275 360
Crédit à court terme BIAT	400 000		
BIAT MARSALA	637136		
BTK LA MARSALA	54		
<u>Total</u>	<u>1402024</u>	<u>246 399</u>	<u>275 360</u>

III- LES NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Revenus

Les revenus totalisent à la clôture de la période D: 12.073.630, contre D: 12.622.750 à l'issue de la même période de l'exercice précédent Ils s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Ventes de marchandises taxables	10 891 580	10 192 506	21 244 442
Ventes en suspension de taxes	706 962	1020457	2152 203
Ventes à l'exportation	472 827	1408280	1881 889
Prestations de services	2 261	1 507	3 232
Total	12 073 630	12 622 750	25 281 766

Note 16 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent, au 30 juin 2025 à D: 28.663, contre D 41.622 au 30 juin 2024 et s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Ristournes perçues		17 358	52 988
Quotes-parts des subventions d'investissement inscrites au résultat de l'exercice	3 936		
Subvention d'exploitation	15 000	15 000	15 000
Produits locatifs	9 727	9 264	18 528
	28 663	41 622	86 516

Note 17 : Achats consommés

Les achats consommés se sont élevés, au 30 juin 2025 à D : 6.847.230, contre D : 7.097.487 à l'issue de la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Bois et dérivés	1 750 559	2 284 381	4 388 749
Articles de quincaillerie	386 564	231 118	681 957
Accessoires bureaux	26 531	208 150	634 957
Accessoires de chaises	155 859	1 849 796	3 880 497
Produits semi-finis	760 466	702 251	1 444 083
Tissu mousse et cuire	257 068	225 069	429 972
Marbres et verrerie	98 344	102 242	214 615
Emballages	73 009	76 583	151 082
Produits chimiques	42 576	32 289	67 588
Frais sur import	674 438	651 223	1 567 126
Sous-traitance	123 037	193 047	398 015
Achats de marchandises	601 103	686 160	1 901 469
Carburant	110 822	108 891	229 479
Eau électricité et gaz	33 300	34 940	75 570
Fournitures de bureau	4 973	13 132	37 079
Autres	39 664	22 198	51 337
<u>Total</u>	6 541 046	7 421 470	16 153 575
Variation des stocks de matières	306 184	(323 983)	(786 470)
Total achats consommés	6 847 230	7 097 487	15 367 105

Note 18 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent à la clôture de la période D: 1.529.465, contre D: 1.520.680 au 30 juin 2024 et se détaillent ainsi :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Salaires et compléments de salaires	1 417 479	1 461 646	3 018 447
Charges sociales	257 228	274 933	591 768
Autres charges du personnel	27 040	22 937	25 991
Provisions pour congés payés	23 345	35 217	18 299
Transfert de charges	(195 627)	(274 053)	(663 592)
	<u>1 529 465</u>	<u>1 520 680</u>	<u>2 990 913</u>

Note 19 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements et de provisions s'analysent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	9 777	2948	6 901
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	362 003	352 374	740 385
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation			72 729
Dotations aux provisions pour risques et charges	17750	21 800	37 500
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes clients	244 216	118 017	341 586
Dotations aux provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	31 678		38 553
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes clients	(141 586)	(105 802)	(105 802)
Reprises sur provisions pour dépréciation des comptes d'actifs	(10 144)		
Reprises sur provisions pour risques et charges		(10 465)	(72 965)
	<u>513 694</u>	<u>378 872</u>	<u>1058887</u>

Note 20 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à la clôture de la période à D: 1.139.672, contre D: 1.154.780 au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit:

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Locations	10 759	19 919	35 243
Entretiens et réparations	87 647	56 329	198 757
Assurances	88 827	81 357	173 236
Sous traitance générale			40428
Autres	3 151	10 950	474
Total des services extérieurs	<u>190 384</u>	<u>168 555</u>	<u>448 138</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires			
Personnel extérieur à l'entreprise			
Publicité, publications et relations publiques	274 969	208 137	486 696
Transports	324 740	412519	852 503
Voyages et déplacements	126 422	134 157	259 600
Réceptions	19168	21 242	41 240
Frais postaux et de télécommunications	120 730	134 258	231 073
Services bancaires et assimilés	14 160	22 629	39866
Cotisations et dons	17 831	25 311	42 625
Jetons de présence	35 998	29 889	63 707
Autres	14 940		2 706
Total des autres services extérieurs	<u>17 625</u>	<u>10 500</u>	<u>33 000</u>
	<u>8 023</u>		<u>26 904</u>
TFP	<u>974 606</u>	<u>998 642</u>	<u>2 079 920</u>
FOPROLOS			
TCL	13142	13 813	28 596
Droits d'enregistrement et de timbre	13142	13 813	28 596
Taxes sur les véhicules	25 864	30 671	61 746
Autres	31 824	11 604	32 685
Total des impôts et taxes	<u>4 400</u>	<u>3 632</u>	<u>8 376</u>
	<u>50</u>	<u>250</u>	<u>10 364</u>
Transfert de charges	<u>(113740)</u>	<u>(86 200)</u>	<u>(169 257)</u>
Total général	<u>1 139 672</u>	<u>1154 780</u>	<u>2 529 164</u>

Note 21 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes présentent un solde de D: 68.376, contre D: 87.544 au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit:

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Intérêts des emprunts bancaires		19 491	19 491
Intérêts des crédits à court terme	4 696		
Intérêts des dettes envers les sociétés de leasing	33 251	37 475	74 761
Intérêts des comptes courants associés	24 000	24 000	48 000
Intérêts créditeurs	(6 455)	(8 247)	(14 935)
Pénalités	9 172	810	3 431
Pertes de change	11 927	23 438	38 179
Gains de change	(23 263)	(10 696)	(26 447)
Autres	15 048	1 273	11 666
<u>Total</u>	<u>68 376</u>	<u>87 544</u>	<u>154 146</u>

Note 22 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires présentent un solde de D: 21.994, contre D: 28.858 au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit:

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Plus-values sur cession d'immobilisations	14 000	25 000	45 490
Plus-values sur cession des titres SICAV	446	2 490	
Apurement comptes créditeurs	7 548	1 368	16 767
<u>Total</u>	<u>21 994</u>	<u>28 858</u>	<u>62 257</u>

Note 23 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires présentent un solde de D: 633, contre D: 15.839 au 30 juin 2024 et se détaillent comme suit:

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Charges nettes sur cession d'immobilisations		1 337	1 337
Pertes suite redressement CNSS			35 163
Apurement de comptes débiteurs	633	14 502	16 179
<u>Total</u>	<u>633</u>	<u>15 839</u>	<u>52 679</u>

Note 24 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés ainsi que la contribution sociale de solidarité ont été liquidés comme suit :

Résultat net de la période		1322303
Réintégrations		778040
Impôt sur les sociétés	385 887	
Contribution sociale de solidarité	19 294	
Réceptions excédentaires	12 256	
Amendes et pénalités	145	
Dotations aux provisions	293 644	
Pertes exceptionnelles	633	
Charges relatives aux véhicules de tourisme d'une puissance fiscale supérieure à 9 CV	4 510	
Autres charges non déductibles	55 581	
Timbre de voyage	120	
Perte de change non réalisée 2025	181	
Gain de change non réalisé 2024	5 789	
Déductions		170 910
Gain de change non réalisé 2025	8842	
Perte de change non réalisée 2024	10 338	
Reprise sur provisions	151 730	
Résultat fiscal avant déduction des provisions		1929433
Provisions pour créances litigieuses		
Résultat fiscal		1929433
<u>Impôt sur les sociétés au taux de 20%</u>		<u>385 887</u>
Retenues à la source		(272 569)
<u>Impôt sur les sociétés à payer</u>		<u>113 318</u>
<u>Contribution sociale de solidarité à payer (1% du résultat fiscal)</u>		<u>19 294</u>

IV- LES NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 25 : Sommes reçues des clients

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Revenus	12 073 630	12 622 750	25 281 766
Autres produits d'exploitation	24 727	41 622	86 516
Transfert de charges	309 367	360 253	832 849
Autres gains ordinaires	7 548	1 368	16 767
Créances virées en pertes	(633)	(14 502)	(16 179)
TVA collectée	1 927 928	1 999 566	4 249 349
Clients et comptes rattachés en début de période	11 949 772	11 885 991	11 885 991
Clients et comptes rattachés en fin de période	(14 568 862)	(11 351 085)	(11 949 772)
Clients, avances et acomptes reçus en début de période	(75 495)	(468 015)	(468 015)
Clients, avances et acomptes reçus en fin de période	303 875	87 262	75 495
Prêts aux sociétés du groupe en début de période	137 500	170 000	170 000
Prêts aux sociétés du groupe en fin de période	(130 000)	(160 000)	(137 500)
Produits à recevoir en début de période	483 199	533 033	533 033
Produits à recevoir en fin de période	(285 055)	(381 099)	(483 199)
Produits constatés d'avance en début de période	(169 394)	(450 409)	(450 409)
Produits constatés d'avance en fin de période	21 666		169 394
Total	12 009 773	14 876 735	29 796 086

Note 26 : Sommes payées aux fournisseurs et à l'Etat

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Achats (exclusion faite de la variation des stocks)	6 541 046	7 421 470	16 153 575
Autres charges d'exploitation	1 139 672	1 154 780	2 529 164
Redressement CNSS			35 163
Production immobilisée	(6 642)		(60 592)
Transfert de charges	113 740	86 200	169 257
TVA payée aux fournisseurs de biens et services	1 683 717	1 647 840	3 313 589
TVA payée à l'Etat au cours de l'exercice	224 546	469 902	1 019 798
Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	490 517	147 474	147 474
Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	(650 231)	(78 588)	(490 517)
Fournisseurs d'exploitation en début de période	9 551 524	7 992 847	7 992 847
Fournisseurs d'exploitation en fin de période	(9 119 581)	(7 748 753)	(9 551 524)
Avances aux fournisseurs d'exploitation en début de période	(210 101)	(299 431)	(299 431)
Avances aux fournisseurs d'exploitation en fin de période	433 224	196 548	210 101
Autres créditeurs divers en début de période	659 775	616 352	616 352
Autres créditeurs divers en fin de période	(689 152)	(622 379)	(659 775)
Autres débiteurs divers en début de période	(40 526)	(46 545)	(46 545)
Autres débiteurs divers en fin de période	37 139	25 347	40 526
Charges constatées d'avance en début de période	(72 243)	(48 779)	(48 779)
Charges constatées d'avance en fin de période	120 626	129 242	72 243
Diverses charges à payer en début de période	261 108	202 777	202 777
Diverses charges à payer en fin de période	(378 750)	(211 279)	(261 108)
Total	10 089 408	11 035 025	21 084 595

Note 27 : Sommes payées au personnel et aux organismes sociaux

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Charges de personnel	1529465	1520680	2 990 913
Transfert de charges	195 627	274 053	663 592
Avances et prêts au personnel en début de période	(287 715)	(230 592)	(230 592)
Avances et prêts au personnel fin de période	305112	295 864	287 715
Personnel, rémunérations dues en fin de période	(7 281)	(2678)	
Personnel, charges à payer en début de période	192 036	173 737	173 737
Personnel, charges à payer en fin de période	(157 881)	(208 954)	(192 036)
C.N.S.S en début de période	227 604	206 922	206 922
C.N.S.S en fin de période	(203 721)	(186 976)	(227 604)
<u>Total</u>	<u>1793246</u>	<u>1 842 056</u>	<u>3 672 647</u>

Note 28 : Intérêts payés

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Charges financières nettes	68 376	87 544	154 146
Intérêts courus en début de période		4 914	4 914
<u>Total</u>	<u>68 376</u>	<u>92458</u>	<u>159 060</u>

Note 29 : impôt sur les bénéfices payé

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Charge d'impôts sur les sociétés de l'exercice	385 887	372 405	851 848
Charge de contribution sociale de solidarité de l'exercice	19 294	74 481	127777
Charge de contribution conjoncturelle de l'exercice			85 185
Etat, IS à payer en début de période	221 254	136 649	136 649
Etat, IS à payer en fin de période	(113318)	(199 796)	(221 254)
Etat, contribution sociale de solidarité à payer en début de période	127 259	135 523	135 523
Etat, contribution sociale de solidarité à payer en fin de période	(19 294)	(73 963)	(127 259)
Etat, contribution conjoncturelle à payer en début de période	85 185		
Etat, contribution conjoncturelle à payer en fin de période			(85 185)
<u>Total</u>	<u>706 267</u>	<u>445 299</u>	<u>903 284</u>

Note 30 : Encaissements (décaissements) au titre des activités de placements

Ces sommes se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Plus-values sur cession des titres SICAV	446	2 490	
Revenus des valeurs mobilières de placement		3 445	7 256
<u>Total</u>	446	5 935	7 256

Note 31 : Décaissements sur acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces décaissements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Investissements en immobilisations incorporelles		14 300	18 959
Investissements en immobilisations corporelles	257 336	377 003	583 662
Fournisseurs d'immobilisations en début de période	2 748	1 072	1 072
Fournisseurs d'immobilisations en fin de période			(2 748)
TVA payée aux fournisseurs d'immobilisations	19 665	53 036	86 671
<u>Total</u>	279 749	445 411	687 616

Note 32 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Ces encaissements se détaillent comme suit :

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		1 337	1 337
Produits nets sur cessions d'immobilisations	14 000	25 000	45 490
Charges nettes sur cessions d'immobilisations		(1 337)	(1 337)
	14 000	25 000	45 490

Note 33 : Trésorerie à la fin de l'exercice

	<u>30 juin</u> <u>2025</u>	<u>30 juin</u> <u>2024</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
Comptes courants bancaires affichant des soldes débiteurs	297 267	975 973	288 071
Régies d'avance et accréditifs		5 554	35 727
Caisse	647	1 781	179
Comptes courants bancaires affichant des soldes créditeurs	(637 190)		
<u>Total</u>	(339 276)	983 308	323 977

Note 34 : Les parties liées

SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN

Opérations commerciales

- La société a acheté des marchandises auprès de la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D : 608.498 TTC.
Le compte fournisseur 'SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN' présente à la clôture de la période un solde de D: 4.655.447.
- La société a vendu des marchandises à la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN pour un montant de D: 5.100.086 TTC.
Le compte client 'SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN' présente à la clôture de la période un solde de D: 7.784.555.

Répartition des charges communes

- La société a fait supporter la SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN, une quote-part des charges communes pour un montant de D: 309.367 dont D: 279.600 HT correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à récupérer.
- La SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN a fait supporter la société une quote-part des charges communes pour un montant de D: 140.169 HT et correspondant à la partie non encore facturée et figurant au compte charges à payer.

SOCIETE BUREAU PLUS

- Le compte fournisseur "BUREAU PLUS" présente à la clôture de la période un solde de D: 767.003.

SOCIETE INTERIEURS COTE D'IVOIRE

- La société a vendu des marchandises à la société "INTERIEURSCOTE D'IVOIRE" pour un montant de 114 465 Euro soit 383.530 DT.
Le compte client 'Intérieurs Côte d'Ivoire' présente à la clôture de la période un solde de D: 756924.

SOCIETE TALOS

Opérations commerciales

- La société a vendu des marchandises à la société "TALOS" pour un montant de D: 13.678 TTC.
Le compte client "TALOS" présente à la clôture de la période un solde de D: 688.061.
- La société a acheté des marchandises auprès de la société 'TALOS' pour un montant de D: 91.336 TTC.
Le compte fournisseur "TALOS" présente à la clôture de la période un solde de D: 19.607.

Location

- La société a conclu avec la société "TALOS" un contrat portant sur la location d'un local sis à la zone industrielle de Sidi Daoud pour une durée de trois années renouvelable par tacite reconduction et commençant le 1er Janvier 2018.
Le loyer constaté en produit de la période, s'est élevé à 9.727 DT HT.

Avances en comptes courants

- Le compte courant associés "SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN" présente à la clôture de la période un solde débiteur de D: 29.767.
- Le compte courant associés de la société 'TALOS' présente à la clôture de la période un solde débiteur de D: 7.372.
- La société a obtenu en date du 20 Décembre 2018, de la Société "BUREAU PLUS" une avance en compte courant d'un montant de D: 200.000, remboursable en Avril 2019 et productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Cette avance a été portée à D: 600.000 à partir du 2 Janvier 2019 et elle sera remboursable dans un délai de 24 mois. Ce délai a été prorogé de 24 mois supplémentaires à deux reprises. Un avenant a été signé le 2 janvier 2025, en vertu duquel le délai a été prorogé de 36 mois supplémentaires à compter de cette date.
La charge d'intérêts, constatée à ce titre, a été de D: 24.000.
- La société a conclu au 31 décembre 2021 un protocole d'accord avec la société "TALOS" qui a pour objet le règlement d'une partie du solde client pour un montant de D: 220.000 par le biais d'un prêt productif d'intérêt au taux de 8% l'an. Ce prêt est remboursable à partir du 31 janvier 2023 moyennant une échéance mensuelle en principal de D: 10.000 et des intérêts payables à la fin de chaque année.
Le remboursement effectué en 2025 s'élève à D: 7.500.
L'encours du prêt s'élève au 30 juin 2025 à D: 130 000, et les produits financiers y afférents, constatés au titre de l'exercice, ont été de D: 5.455.

Rémunérations des dirigeants sociaux

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Hatem BEN SLIMANE en qualité de Président du Conseil d'Administration et a décidé de lui octroyer une rémunération sous forme d'une prime annuelle.

Le Conseil d'Administration réuni le 6 Mai 2025 a décidé d'octroyer une prime au Président du Conseil, au litre de l'année 2024, pour un montant brut de D : 115.000. La charge relative à cette prime a été comptabilisée en 2024 et restant non encore servie jusqu'à la fin de la période, elle figure encore en charges à payer parmi les autres passifs courants.

• Le Conseil d'Administration réuni le 15 Septembre 2023 a nommé Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en qualité de Directeur Général et lui a fixé une rémunération mensuelle nette de D: 6.000.

Le montant brut des rémunérations servies par la Société Atelier du Meuble à Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE en sa qualité de Directeur Général, et constaté en charges s'est élevé à D: 53.559.

Aussi, la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE Intérieurs « SAM » a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Par ailleurs, Mr Mohamed Aziz BEN SLIMANE assure la fonction de gérant de la filiale « SOCIETE LE MOBILIER CONTEMPORAIN», qui lui sert à ce titre une rémunération mensuelle nette de D: 3.000. Le montant brut des rémunérations servies s'élève à D: 26.039.

• L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 25 juin 2024 a nommé le Directeur Central Mr Mohamed Walid BELLALOUNA en qualité d'administrateur.

Le montant brut des rémunérations servies durant le premier semestre de l'année 2025 à Mr Mohamed Walid BELLALOUNA et constaté en charges s'est élevé à D: 66.050 dont D: 12.602 de charges sociales.

Par ailleurs, la société a mis à sa disposition une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

Société Atelier du Meuble Intérieurs • SA
Z.I Sidi Daoud - La Marsa • Tunis

Note 35 : Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination

Charges par nature	Montant	Ventilation				Observation
		coût des ventes	Frais de distribution	Frais d'administration	Autres charges	
Achats consommés	7 151 605	7 054 213	46 927	44 862	5 603	
Autres charges d'exploitation	1 139 672	623 011	102 606	365 498	48 557	
Charges financières	98 094	33 422	24 450	1 174	39 048	
Impôts sur les sociétés	385 887	-	-	-	385 887	
Contribution sociale de solidarité	19 294	-	-	-	19 294	
Autres pertes ordinaires	633	633	-	-	-	
Charges de personnel	1 529 465	783 560	284 809	459 973	1 123	
Dotation aux amortissements et provisions	513 694	272 732	80 464	159 800	698	
TOTAL	10 838 344	8 767 571	539 256	1 031 307	500 210	

Note 36 : Les engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provision	Observations
Engagements donnés							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	Néant						
Aval	Néant						
Autres garanties	Néant						
b) Garanties réelles							
Hypothèques	900 000	BIAT					Crédit de gestion : Titre foncier N°68064 (2ème rang) Crédit de gestion : - Titre foncier N°68064 (3ème rang) - Titre foncier N°98956 (2ème rang) - Fond de commerce
	500 000	ATTUARI BANK					
	500 000	WIFAK BANQUE					
Nantissement							
d) Effets escomptés et non échus							
e) Créances à l'exportation mobilisés							
f) Abandon de créances							
Total	1 900 000						
Engagements reçus							
a) Garanties personnelles							
Cautionnement	-						
Aval	-						
Autres garanties	-						
b) Hypothèques							
Hypothèques	-						
Nantissement	200 000						
c) Effets escomptés et non échus	-						
d) Créances à l'exportation mobilisés	-						
e) Abandon de créances	-						
Total	200 000						
Engagements réciproques							
Emprunt obtenu non encore encaissé	-						
Crédit consenti non encore versé	-						
Opération de portage	-						
Crédit documentaire	61 426	BIAT/ATTUARI					
Engagement par signature: Caution	1 216 101	BIAT					
	3 226	ATTUARI BANK					
Commande d'immobilisation	-						
Commandes de longue durée	-						
Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	-						
Total	1 280 753						

Note 37 : Engagements sur contrats de location-financement

<u>Rubrique</u>	Paiements minimaux HT au 30/06/2025	Valeur actualisée des paiements minimaux HT au 30/06/2025
Moins d'un an	423 522	364 834
Plus d'un an et moins de 5 ans	334 532	307 199
Plus de 5 ans		
Total des paiements minimaux futurs au titre de la location	758 054	672 033
Moins les montants représentant des charges financières	(86 021)	
Valeurs actualisées des paiements minimaux futurs		672 033

Note 38 : Evénements postérieurs à la date de clôture

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 16 Septembre 2025. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Sur la base de la revue des événements postérieurs, nous n'avons relevé aucun impact sur les comptes et la continuité d'exploitation n'est pas menacée.

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE
SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les actionnaires de la
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA

Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA couvrant la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2025, et faisant apparaître à cette date un total bilan de 30.771.206 DT et un bénéfice net de 1.322.303 DT.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs SA, comprenant le bilan au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la SOCIETE ATELIER DU MEUBLE. intérieurs SA au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 16 septembre 2025

FINOR

Karim DEROUICHE

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

La Société l'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025. Ces états sont accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Sleheddine ZAHAF.

BILAN
Au 30 juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Solde au		
ACTIFS	Notes	30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		2 272 709	2 272 371	2 272 513
Moins : Amortissements		<1 701 488>	<1 586 760>	<1 644 552>
	B-1	571 221	685 611	627 961
Immobilisations corporelles		96 927 817	93 266 924	96 272 696
Moins : Amortissements		<67 062 777>	<64 025 422>	<65 443 531>
	B-2	29 865 040	29 241 502	30 829 165
Immobilisations financières		16 176 372	16 299 872	16 220 672
Moins : Provisions		<380 203>	<433 818>	<380 203>
	B-3	15 796 169	15 866 054	15 840 469
Total des actifs immobilisés		46 232 430	45 793 167	47 297 595
Total des actifs non courants		46 232 430	45 793 167	47 297 595
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		27 719 094	22 888 804	28 062 772
Moins : Provisions		<3 815 825>	<3 414 687>	<3 710 611>
	B-4	23 903 269	19 474 117	24 352 161
Clients et comptes rattachés		64 206 295	64 379 861	57 502 023
Moins : Provisions		<4 885 262>	<4 764 336>	<4 937 818>
	B-5	59 321 033	59 615 525	52 564 205
Autres actifs courants		16 288 805	15 927 865	15 413 276
Moins : Provisions		<6 855 513>	<4 132 583>	<6 152 419>
	B-6	9 433 292	11 795 282	9 260 857
Placement et autres actifs financiers	B-7	630 662	481 957	493 493
Liquidités et équivalents de liquidités	B-8	1 335 090	3 056 214	2 285 850
Total des actifs courants		94 623 346	94 423 095	88 956 566
Total des actifs		140 855 776	140 216 262	136 254 161

BILAN
Au 30 juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	Solde au		
		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital social		24 000 000	24 000 000	24 000 000
Réserves		15 893 754	15 893 754	15 893 754
Résultats reportés		<16 972 265>	<14 458 529>	<14 458 529>
Autres capitaux propres		223 962	225 233	223 962
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		23 145 451	25 660 458	25 659 187
Résultat de l'exercice		228 382	<3 279 073>	<2 513 736>
Total des capitaux propres avant affectation	B-9	23 373 833	22 381 385	23 145 451
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
Emprunts	B-10	16 764 455	29 729 348	22 532 757
Provisions	B-11	4 808 920	3 585 242	4 015 872
Total des passifs non courants		21 573 375	33 314 590	26 548 629
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	B-12	15 981 027	9 401 963	18 639 768
Autres passifs courants	B-13	18 772 102	12 038 488	10 968 771
Concours bancaires et autres passifs financiers	B-14	61 155 439	63 079 836	56 951 542
Total des passifs courants		95 908 568	84 520 287	86 560 081
Total des passifs		117 481 943	117 834 877	113 108 710
Total des capitaux propres et des passifs		140 855 776	140 216 262	136 254 161

Etat de résultat
Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

		Exercice de 12 mois		
		Période de 6 mois close le		clos le
Notes		30/06/2025	30/06/2024	31/12/2024
Produits d'exploitation				
Revenus	R-1	50 730 012	42 300 246	103 738 522
Ventes locales		27 358 683	17 996 928	48 742 107
Ventes à l'exportation		23 371 329	24 303 318	54 996 415
Autres produits d'exploitation	R-2	271 932	294 007	610 478
Total des produits d'exploitation		51 001 944	42 594 253	104 349 000
Charges d'exploitation				
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	R-3	468 112	798 792	<3 422 034>
Achats d'approvisionnements consommés	R-4	28 431 924	25 748 853	68 800 322
Charges du personnel	R-5	10 700 733	8 833 796	18 250 638
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes)	R-6	3 450 586	1 953 436	6 568 462
Autres charges d'exploitation	R-7	4 290 333	3 173 127	6 506 842
Total des charges d'exploitation		47 341 688	40 508 004	96 704 230
Résultat d'exploitation		3 660 256	2 086 249	7 644 770
Produits des placements		4 483	5 888	10 706
Charges financières nettes	R-8	<3 334 442>	<4 789 948>	<9 623 151>
Autres gains ordinaires	R-9	10 818	42 008	218 108
Autres pertes ordinaires	R-10	<4 442>	<527 771>	<529 830>
Résultat des activités ordinaires avant impôts		336 673	<3 183 574>	<2 279 397>
Impôt sur les bénéfices	R-11	108 291	95 499	234 339
Résultat net de l'exercice		228 382	<3 279 073>	<2 513 736>

Etat de Flux de trésorerie
Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2025
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Notes	Période de 6 mois close le		Exercice de
		30/06/2025	30/06/2024	12 mois clos le 31/12/2024
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net de l'exercice		228 382	<3 279 073>	<2 513 736>
Ajustements pour:				
-Amortissements & provisions	F-1	3 559 824	2 681 852	7 530 337
-Reprises sur provision et amortissements	F-2	<109 238>	<728 416>	<961 875>
Variation des :				
-Variation des stocks	F-3	343 678	2 882 253	<2 291 715>
-Variation des créances	F-4	<6 704 272>	4 709 988	11 587 826
-Variation des autres actifs	F-5	<875 529>	1 226 032	1 737 726
-Variation des autres actifs financiers	F-6	<137 169>	<80 561>	<92 097>
-Variation des fournisseurs	F-7	<248 529>	2 082 301	12 330 004
-Variation des autres passifs	F-8	8 482 597	1 375 532	<373 190>
Autres ajustements :				
-Plus ou moins-value de cession		<10 796>	<10 079>	<74 879>
-Quote-part subvention d'investissement		-	-	<1 271>
Flux provenant des activités d'exploitation		4 528 948	10 859 829	26 877 130
Flux liés aux activités d'investissement				
-Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F-9	<645 766>	<311 217>	<3 132 607>
-Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		38 000	40 000	104 800
-Décaissements affectés aux immobilisations financières	F-10	<25 500>	<11 600>	-
-Encaissements provenant des immobilisations financières	F-10	69 800	491 877	559 477
Flux de trésorerie provenant des / (affectés aux) activités d'investissement		<563 466>	209 060	<2 468 330>
Flux de liés aux activités de financement				
-Remboursement d'emprunts		<2 698 471>	<4 037 762>	<11 665 822>
-Variation Crédits de gestion		<2 237 597>	<3 720 587>	<9 782 129>
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		<4 936 068>	<7 758 349>	<21 447 951>
Variation de la trésorerie		<970 586>	3 310 540	2 960 849
Trésorerie au début de l'exercice	F-11	<5 415 041>	<8 375 890>	<8 375 890>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	F-12	<6 385 627>	<5 065 350>	<5 415 041>

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a été constituée en 1938 sous la forme de société à responsabilité limitée d'un capital de 9 000 dinars. Elle a été transformée en une société anonyme par décision extraordinaire du 26 septembre 1968.

Depuis, la société a augmenté à maintes reprises son capital. Suite à L'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Mai 2012, le capital social de la société est porté à 12 000 000 de dinars, et divisé en 12 000 000 actions nominatives de 1 dinar chacune entièrement libérées.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 Septembre 2021 a décidé d'augmenter le capital social de la société pour le porter de 12 000 000 dinars tunisiens à 24 000 000 dinars tunisiens, par incorporation de réserves d'un montant de 12 000 000 dinars à prélever sur les réserves ordinaires et ce par la création et l'émission de 12 000 000 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un dinar chacune.

L'objet de la société consiste essentiellement en la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateurs électriques.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers intermédiaires de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » ont été arrêtés au 30 juin 2025 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que définies par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers intermédiaires de la société, présentés en dinar tunisien, ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

IV. EVENEMENTS POSTERIEURS DE LA PERIODE

Il n'y a pas eu d'évènements survenus entre la date de clôture de la période et la date de publication des états financiers intermédiaires, qui sans être liés à la clôture :

- Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif postérieurement à la clôture de la période ; et/ou
- Auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de la société.

V. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition réel. Les logiciels et les frais de recherche et développement sont amortis aux taux annuels de 33,33% et 10%.

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Constructions	5 %
Matériels et outillages industriels	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporis.

Toutefois, des taux d'amortissement économiques ont été pratiqués sur certaines immobilisations afin de refléter au mieux le rythme de consommation des avantages économiques futurs.

3. Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, une comparaison entre la valeur d'usage et le coût historique d'acquisition est effectuée, les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Stocks

Le stock de produits finis et des encours est évalué au coût de production. Le stock de matières premières et de matières consommables est évalué au coût d'achat moyen pondéré.

5. Clients et comptes rattachés

Sont logées dans cette rubrique les créances ordinaires, les créances contentieuses et les créances matérialisées par des effets.

A chaque arrêté comptable, « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/concours bancaires

Les comptes banques présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les opérations en devises ont été converties en dinar Tunisien à la date de l'opération, selon le cours moyen hebdomadaire de la semaine précédente. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants. Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

8. Revenus

Les revenus provenant de la vente de produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

9. Opérations libellées en monnaies étrangères

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangères est constatée dans les comptes de résultat.

VI. STOCK DE VIEILLES BATTERIES BLOQUE EN DOUANE

Suite à l'interdiction sans préavis et avec effet rétroactif par l'administration Tunisienne de l'importation de vieilles batteries, un stock de batteries usagées importées de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire (servant de matières premières pour la production des batteries) a été bloqué au port de Radès par la Douane tunisienne depuis janvier et février 2021. En effet, la Douane Tunisienne n'a pas autorisé la libération de 35 conteneurs totalisant 965 tonnes et d'une valeur de 2 802 137 DT, alors que la société disposait des autorisations réglementaires nécessaires au moment de l'importation et qu'elle procédait à l'importation des vieilles batteries sous le régime suspensif de la transformation active depuis octobre 2016 avec l'accord de la Douane et des ministères chargés du Commerce et de l'Industrie.

En avril 2023, le receveur de la Douane du port de Radès a procédé à la mise en vente au plus offrant de ces vieilles batteries.

Le 05 juillet 2023, une partie du stock de vieilles batteries (818,205 tonnes) a été vendue par la douane à une société étrangère lors d'une vente aux enchères pour un montant de 690 000 DT et les recours de la société contre ces procédures n'ont pas abouti.

Compte tenu des éléments ci-dessus et suite au transfert de la propriété du stock, une provision pour dépréciation de la totalité de la valeur du stock a été comptabilisée par la direction pour 2 802 137 DT.

VII. AVANCES AUX FOURNISSEURS ETRANGERS DE VIEILLES BATTERIES

La société a accordé des avances totalisant environ 2 millions de dinars à des fournisseurs de vieilles batteries basés en Afrique subsaharienne, qu'elle n'a pas pu récupérer après le blocage inopiné et sans préavis de l'importation des vieilles batteries par l'administration tunisienne. En effet, ces fournisseurs qui avaient mis en place un circuit de collecte exclusif au profit de notre société, ont subi un préjudice suite à la rupture unilatérale de l'enlèvement des vieilles batteries par notre Société.

En raison de la stagnation des négociations portant sur le montant du dédommagement au profit de ces fournisseurs et de l'incertitude quant au recouvrement de ces avances, le conseil d'administration a autorisé la direction à porter plainte contre ces fournisseurs et une provision complémentaire a été comptabilisée afin de couvrir la totalité du montant de ces avances au 31 décembre 2024. Les actions juridiques contre ces fournisseurs sont en cours.

VIII. CONTENTIEUX AVEC LA DOUANE TUNISIENNE ET INCERTITUDE LIEE A LA CONTINUITE D'EXPLOITATION

Le tribunal de 1ère instance de Ben Arous a prononcé en date du 11 Juillet 2024 un jugement condamnant la société ATA, par solidarité avec son représentant légal, à des amendes s'élevant à deux cent trente-quatre millions de dinars (234 MDT), suite au contentieux avec la Douane Tunisienne relatif à :

- La détention sans titre de mouvement légal de marchandises prohibées provenant du délit de contrebande (80 MDT, par solidarité avec des fournisseurs locaux collecteurs de vieilles batteries qui n'ont pas pu prouver l'origine de leur stock) ;
- L'importation sans déclaration de marchandises prohibées (69 MDT) ; et
- L'aliénation de marchandises sous-douanes (85 MDT, au titre du non-apurement de près de 6 000 tonnes de vieilles batteries importées, pour cause de blocage du code NGP par la Douane).

La société s'est conformée à toutes les obligations légales en matière d'information du CMF, la Bourse et du public et a tenu une communication financière à cet effet en date du 30 juillet 2024

La direction de la société affirme qu'elle collecte les vieilles batteries sur le marché local dans le cadre de la légalité, qu'elle détient toutes les autorisations administratives nécessaires pour l'importation des vieilles batteries et qu'elle a exporté l'intégralité de la production issue de la transformation des vieilles batteries importées conformément aux dispositions réglementaires et que le non-apurement de près de 6 000 tonnes de vieilles batteries importées n'est dû qu'au blocage du code NGP par la Douane.

Un appel a été interjeté contre le jugement, en date du 15 juillet 2024 et l'audience en appel, initialement prévue le 09 mai 2025 a été reportée au 26 septembre 2025. La direction de la société est confiante quant à la solidité de son dossier juridique.

En outre, la direction a déposé une demande d'adhésion à l'amnistie douanière instituée par la loi de finances 2025. Une proposition de la douane du 02 mai 2025 a arrêté le montant des taxes, droits et pénalités dus à 20,3 millions de dinars tunisiens à payer sur 20 tranches trimestrielles jusqu'au 27 janvier 2030.

Par ailleurs, la société a soumis le 09 juin 2025 une demande d'adhésion à l'amnistie pour une deuxième infraction présumée, objet du procès-verbal d'infraction du 09 octobre 2023, érigé à son encontre par la Douane Tunisienne à la suite de la saisie d'une cargaison de plomb dans la région de Kasserine, dont l'origine n'a pas pu être prouvée par le ferrailleur qui a déclaré avoir l'intention de livrer ce plomb à ATA. Les amendes réclamées par la Douane à la société totalisent un montant de 42 770 430 DT selon la requête transmise au parquet. La société n'a pas connaissance d'une date d'audience désignée ; cependant, la direction a opté pour l'adhésion à l'amnistie. Une proposition de la douane du 27 juin 2025 a arrêté le montant des amendes dues à 2,9 millions de dinars tunisiens à payer sur 20 tranches trimestrielles jusqu'au 20 mars 2030

Ainsi, malgré le caractère significatif des amendes qui pourrait impacter la situation nette de la société et mettre en péril la continuité d'exploitation, la direction estime que compte tenu de l'amélioration de la performance de la société entamée au cours de l'exercice précédent et qui s'est poursuivie durant la période en cours ainsi que des solutions envisagées pour faire face à cette situation, elle dispose de tous les moyens nécessaires pour redresser la situation financière de la société, ce qui permet de maintenir le principe de continuité d'exploitation.

NOTES DETAILLEES

NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Logiciels	2 155 715	2 155 377	2 155 519
Autres immobilisations incorporelles	116 994	116 994	116 994
Total	2 272 709	2 272 371	2 272 513
Amortissements "Logiciels"	<1 584 494>	<1 469 766>	<1 527 558>
Amortissements "Autres immobilisations incorporelles"	<116 994>	<116 994>	<116 994>
Total Amortissement	<1 701 488>	<1 586 760>	<1 644 552>
Total Net	571 221	685 611	627 961

B-2 Immobilisations corporelles

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Terrains	4 771 238	4 771 238	4 771 238
Bâtiments	9 130 825	8 887 264	8 887 264
Installations générales des bâtiments	5 229 500	5 132 567	5 132 566
Matériel et outillage industriel	61 187 391	47 051 559	60 613 177
AAI du matériel et outillage industriel	1 817 487	1 817 487	1 817 488
Matériel de transport	3 047 924	3 122 855	3 406 436
AAI généraux	5 262 784	5 262 784	5 262 783
Equipement de bureaux	656 254	624 560	646 790
Matériel informatique	1 345 759	1 262 634	1 297 051
Immobilisations en cours	2 910 232	14 414 271	3 237 542
Immobilisations à statut juridique particulier (Leasing)	1 568 423	919 705	1 200 361
Total	96 927 817	93 266 924	96 272 696
Total Amortissement	<67 062 777>	<64 025 422>	<65 443 531>
Total Net	29 865 040	29 241 502	30 829 165

B-3 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Titres de participations	16 027 114	16 027 114	16 027 114
Prêts au personnel	27 950	37 950	27 950
Dépôts et cautionnements	121 308	234 808	165 608
Total brut immobilisations financières	16 176 372	16 299 872	16 220 672
Provision pour dépréciation des immobilisations financières	<380 203>	<433 818>	<380 203>
Total net	15 796 169	15 866 054	15 840 469

Les titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Assad International	1 301 017	1 301 017	1 301 017
GEELEC	2 499 800	2 499 800	2 499 800
ACE	155 900	155 900	155 900
AS DISTRIBUTION	332 879	332 879	332 879
BTS	15 000	15 000	15 000
Consortium Tunisien Composants Automobiles	12 500	12 500	12 500
Société Algero Tunisienne de batteries	3 396 637	3 396 637	3 396 637
S.M.U	120 000	120 000	120 000
Sté Rea.Tun.Car	1	1	1
ENAS	6 088 810	6 088 810	6 088 810
Mediterranean Institute of Technologie (MIT)	165 000	165 000	165 000
Batterie ASSAD Côte d'Ivoire	119 570	119 570	119 570
ASIND	1 520 000	1 520 000	1 520 000
ENERGY ASSAD NORTH AFRICA	300 000	300 000	300 000
Total	16 027 114	16 027 114	16 027 114

La provision pour dépréciation des immobilisations financières se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Provision- titres de participations (BACI)	<119 570>	<119 570>	<119 570>
Provision- titres de participations (MIT)	<48 304>	<48 304>	<48 304>
Provision- titres de participations BTS	<15 000>	<15 000>	<15 000>
Provision- titres de participations ACE	<64 070>	<64 070>	<64 070>
Provision- titres de participations CTCA	<12 500>	<12 500>	<12 500>
Provision - Dépôts et cautionnements	<76 848>	<130 463>	<76 848>
Provision - Prêts au personnel	<43 911>	<43 911>	<43 911>
Total	<380 203>	<433 818>	<380 203>

B-4 Stocks

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Matières premières	5 821 007	6 060 060	6 580 239
Stock de vieilles batteries *	2 802 137	2 802 137	2 802 137
Stock in transit	2 407 503	1 330 066	1 923 044
Matières consommables	127 985	290 685	125 887
Pièces de rechange	5 263 459	4 861 567	4 866 350
Produits finis	3 355 500	2 953 132	3 322 048
Produits intermédiaires	7 941 503	4 591 157	8 443 067
(-) Provisions	<3 815 825>	<3 414 687>	<3 710 611>
Total	23 903 269	19 474 117	24 352 161

(*) : Stocks de vieilles batteries in transit : il s'agit d'un stock de batteries usagées importées de Guinée Conakry et de Côte d'Ivoire (servant de matières premières pour la production des batteries) et bloqué au port de Radès par la douane tunisienne depuis janvier et février 2021. En effet, la Douane Tunisienne n'a pas autorisé la libération de 35 conteneurs totalisant 965 tonnes et d'une valeur de 2 802 137 DT.

Le receveur de la Douane du port de Radès a procédé à la mise en vente au plus offrant de ces vieilles batteries. Le 05 juillet 2023, une partie de ce stock de vieilles batteries (818,205 tonnes) a été vendue par la douane à une société étrangère lors d'une vente aux enchères pour un montant de 690.000 DT.

Ce stock est entièrement provisionné au 30 juin 2025.

Cf. note aux états financiers n° VI « STOCK DE VIEILLES BATTERIES BLOQUE EN DOUANE ».

B-5 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Clients ordinaires	9 639 733	7 461 951	7 639 422
Clients groupes *	49 004 044	49 480 718	41 036 692
Clients effets et chèques en portefeuille	677 256	2 672 856	3 888 091
Clients douteux	4 885 262	4 764 336	4 937 818
Total brut	64 206 295	64 379 861	57 502 023
Provision pour dépréciation des créances clients	<4 885 262>	<4 764 336>	<4 937 818>
Total net	59 321 033	59 615 525	52 564 205

(*) Les créances sur les sociétés du groupe englobent :

- Les créances détenues sur la filiale Batteries Assad Algérie (« BAA ») pour un montant de 31 372 526 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. L'encaissement de ces créances a été retardé en raison des difficultés opérationnelles rencontrées par BAA dans le passé, notamment lors de la crise de la COVID-19 ainsi que par les besoins en fonds nécessités par les investissements réalisés par cette filiale. La direction a entamé le rapatriement de ces créances et travaille actuellement sur un plan de financement permettant d'assurer la disponibilité des fonds en vue d'accélérer leur rapatriement ;

- Les créances détenues sur la filiale AS-DIST EUROPE pour un montant 6 176 541 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. La situation nette de cette filiale au 30 juin 2025 est négative suite aux pertes enregistrées. Différentes perspectives d'activité futures de cette filiale sont actuellement envisagées par la direction du groupe, incluant le transfert d'une partie de son activité et l'augmentation de son capital social. Les décisions stratégiques qui seront adoptées dépendront du résultat des analyses actuellement en cours par la direction.
- Les créances détenues sur la filiale Assad International (« AI ») pour un montant de 8 111 501 DT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. La situation nette de cette filiale au 30 juin 2025 est négative suite aux pertes enregistrées. Le Conseil d'administration d'ATA a approuvé le principe d'une fusion-absorption simplifiée avec AI, puis a reporté la date d'effet au 1er janvier 2026, dans l'attente de la cession par AI à ATA des titres qu'elle détient dans la filiale BAA.

B-6 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs avances et acomptes *	4 096 230	3 588 187	3 779 547
Autres Fournisseurs débiteurs	92 860	111 961	119 401
Personnel avances et acomptes	214 300	101 122	70 660
Etat, retenues à la source	3 651 195	3 159 606	3 475 198
Etat, Report de TVA	-	901 835	104 131
Etat, TVA déductible	427	9 678	37 603
Créances intergroupes et autres produits à recevoir	7 386 574	7 247 910	7 378 065
Charges constatées d'avance	601 715	654 676	335 719
Autres débiteurs	91 855	109 037	90 856
Produits à recevoir	153 649	43 853	22 096
(-) Provisions sur comptes débiteurs	<6 855 513>	<4 132 583>	<6 152 419>
Total	9 433 292	11 795 282	9 260 857

(*) : Ce montant englobe des avances octroyées par la société aux fournisseurs étrangers de vieilles batteries pour un montant de 2 197 904 DT et qui sont entièrement provisionnées au 30 juin 2025. Voir note aux états financiers n° VII « AVANCES AUX FOURNISSEURS ETRANGERS DE VIEILLES BATTERIES ».

B-7 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Prêts au personnel (échéance à -1an)	459 034	319 753	326 447
Titres SICAV	171 628	162 204	167 046
Total	630 662	481 957	493 493

B-8 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Effets et chèques remis à l'encaissement	849 073	2 372 371	881 528
Effets remis à l'escompte	10 345	-	2 456
Autres organismes financiers (AFC)	102	102	179
Attijari Bank Bouargoub	307 968	-	-
STB	49 415	49 415	49 415
BIAT Al Jazira	27 617	27 605	27 548
BIAT en Euro	-	-	417 334
BIAT en Dollar	-	17	-
BNA EURO	2 338	-	828 859
Banque Zitouna	-	361 471	-
Caisses	88 232	245 233	78 531
Total	1 335 090	3 056 214	2 285 850

B-9 Capitaux propres

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Capital social	24 000 000	24 000 000	24 000 000
Réserves légales	1 350 606	1 350 606	1 350 606
Réserves réglementées	1 147 551	1 147 551	1 147 551
Réserves extraordinaires	2 800 000	2 800 000	2 800 000
Réserves ordinaires	1 400 000	1 400 000	1 400 000
Réserves ordinaires postérieures à 2014	8 000 000	8 000 000	8 000 000
Prime d'émission	1 195 597	1 195 597	1 195 597
Subvention d'investissement	6 354	7 625	6 354
Autre complément d'apport	217 608	217 608	217 608
Résultats reportés postérieurs à 2014	<16 972 265>	<14 458 529>	<14 458 529>
Résultat de l'exercice	228 382	<3 279 073>	<2 513 736>
Total	23 373 833	22 381 385	23 145 451

(a) Conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, la réserve légale pour 1 350 606 dinars, ainsi que les réserves réglementées s'élevant à 1 147 551 dinars, les réserves extraordinaires s'élevant à 2 800 000 dinars, les réserves ordinaires s'élevant à 1 400 000 dinars, la prime d'émission s'élevant à 1 195 597 dinars, sont hors champ d'application de la retenue à la source libératoire de 10% en cas de distribution.

Le tableau présenté ci-après met en relief la variation des capitaux propres :

Désignation	Capital	Réserve légale	Prime d'émission	Réserve spéciale d'investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés (2014)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2023	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	225 233	9 400 000	<5 176 856>	<9 281 673>	25 660 458
Affectation Résultat 2023								<9 281 673>	9 281 673	-
Subvention inscrite au Compte de Résultat						<1 271>				<1 271>
Résultat au 31/12/2024									<2 513 736>	<2 513 <736
Solde au 31/12/2024	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	223 962	9 400 000	<14 458 529>	<2 513 736>	23 145 451
Affectation Résultat 2024								<2 513 736>	2 513 736	-
Résultat au 30/06/2025									228 382	228 382
Solde au 30/06/2025	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	223 962	9 400 000	<16 972 265>	228 382	23 373 833

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Emprunts bancaires	8 568 826	16 027 160	12 231 479
Emprunts leasing	438 837	306 213	414 819
Autres crédits à long terme	7 756 792	13 395 975	9 886 459
Total	16 764 455	29 729 348	22 532 757

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Provisions pour risques et charges	4 039 768	2 944 277	3 246 720
Provisions pour garanties données	769 152	640 965	769 152
Total	4 808 920	3 585 242	4 015 872

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Fournisseurs locaux et étrangers	11 913 857	6 032 794	14 672 930
Fournisseurs retenus de garantie	15 380	15 380	15 380
Fournisseurs effets à payer	1 075 130	862 751	1 385 685
Fournisseurs factures non parvenues	2 976 660	2 491 038	2 565 773
Total	15 981 027	9 401 963	18 639 768

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Echéanciers Fiscal	7 646 339	4 860 592	3 969 445
Personnel autres charges à payer	5 511 534	4 152 328	4 101 232
CCA dettes et intérêts	34 204	34 204	34 204
Dividendes à payer	139 827	139 827	139 827
Charges à payer	419 228	523 294	249 172
Personnel rémunérations dues	32 090	726	172
Créditeurs divers	45 940	37 940	63 940
Dettes envers les parties liées (ASIND et EANA)	550 000	-	-
Autres	870	870	870
CNSS	1 241 924	1 074 751	1 485 541
Assurance Groupe	103 221	74 395	181 209
Etat Impôts et taxes à payer	1 620 744	169 130	84 951
Avances et Acomptes clients	442 292	28 385	36 772
Clients - avoirs à établir	983 889	942 046	621 436
Total	18 772 102	12 038 488	10 968 771

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Echéances à moins d'un an sur emprunts	8 099 214	7 796 531	7 733 984
Echéances à moins d'un an sur crédits Leasing	298 951	211 174	283 979
Echéances à moins d'un an sur crédits ZITOUNA	7 492 441	4 719 781	4 587 481
Intérêts courus	1 588 569	1 396 211	862 275
Divers crédits de gestion à court terme	35 955 547	40 834 575	35 782 932
Unifactor	-	402 774	-
ATB	1 151 611	1 193 814	892 334
BNA	217 251	923 511	427 663
UBCI	606 071	568 115	579 777
BIAT	4 303 112	3 506 059	4 298 860
Attijari Bank Megrine	1 042 408	1 033 720	1 030 840
UIB	394 526	493 571	471 350
Banque Zitouna	5 738	-	67
Total	61 155 439	63 079 836	56 951 542

NOTES RELATIVES L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Revenus

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Ventes locales batteries de démarrage	27 358 683	17 996 928	48 742 107
Ventes à l'exportation	23 371 329	24 303 318	54 996 415
Total	50 730 012	42 300 246	103 738 522

R-2 Autres produits d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Quote part subventions	-	-	1 271
Loyer et autres services	271 932	294 007	609 207
Total	271 932	294 007	610 478

R-3 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Variation des stocks des produits finis et des encours (+ou-)	468 112	798 792	<3 422 034>
Total	468 112	798 792	<3 422 034>

R-4 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Achats matières premières et consommables	28 556 358	23 665 392	67 670 003
Variations stocks matières premières et consommables	<124 434>	2 083 461	1 130 319
Total	28 431 924	25 748 853	68 800 322

R-5 Charges de personnel

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Salaires et indemnités représentatives	8 677 198	7 224 783	14 923 380
Cotisations de sécurité sociale	1 802 725	1 438 885	2 967 802
Autres charges de personnel	220 810	170 128	359 456
Total	10 700 733	8 833 796	18 250 638

R-6 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	56 936	57 252	115 045
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	1 797 822	1 172 492	2 721 075
Dot. aux provisions clients douteux	56 682	74 537	419 970
Dot. aux provisions sur comptes débiteurs	703 094	714 063	2 733 430
Dot. aux prov. pour risques et charges	793 048	577 657	885 784
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	105 214	56 990	352 915
Dot. aux provisions pour garantie donnée	-	-	128 188
Dot. aux provisions pour IDR	47 028	22 368	167 437
Dot. aux prov. pour dép. des immobilisations financières	-	6 493	6 493
TOTAL	3 559 824	2 681 852	7 530 337
Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks	-	<37 149>	<37 149>
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	<109 238>	<500 106>	<168 990>
Reprises sur provisions pour dépréciation sur comptes débiteurs	-	-	<499 706>
Reprises sur provisions pour titres de participations	-	<162 249>	<162 249>
Reprises pour risques et charges	-	-	<34 597>
Autres Reprises sur provisions	-	<28 912>	<59 184>
TOTAL	<109 238>	<728 416>	<961 875>
Total Net	3 450 586	1 953 436	6 568 462

R-7 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Loyer	173 936	128 574	256 169
Entretiens et réparations	362 735	349 955	818 112
Assurances	208 273	168 415	419 878
Etudes, recherches et rémunérations d'intermédiaires	566 970	511 574	971 153
Rémunérations comité permanent d'audit	13 000	-	26 000
Frais de séminaires et congrès	14 611	26 759	51 678
Personnel extérieur (travaux en régie)	57 147	85 014	170 282
Publicité et propagandes	215 020	148 630	370 401
Autres transports	293 975	506 553	924 701
Voyages, déplacements, mission et réceptions	129 555	194 145	330 966
Frais postaux	74 695	55 271	117 120
Divers frais de services bancaires	440 860	356 238	728 471
Dons accordés	315 929	257 023	345 043
Jetons de présence	112 500	40 000	-
T.F.P. et FOPROLOS	150 446	134 746	300 860
TCL	84 788	50 284	50 284
Taxes de circulation	39 273	40 498	41 425
Droit d'enregistrement et autres taxes	1 036 620	119 448	584 299
Total	4 290 333	3 173 127	6 506 842

R-8 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Échelles d'intérêts	507 514	416 079	989 084
Agios sur escomptes	236 451	168 252	425 771
Intérêts sur crédits de gestion et marges sur financements Zitouna	2 248 794	2 737 992	5 222 425
Gains de change	<746 787>	<314 213>	<434 257>
Pertes de change	208 358	336 947	793 445
Intérêts sur crédits à moyen et long terme	879 868	1 431 581	2 629 331
Intérêt des prêts	<22>	<1 333>	<15 145>
Autres intérêts	266	14 643	12 497
Total	3 334 442	4 789 948	9 623 151

R-9 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Produit de cession	10 796	38 922	103 722
Autres profits divers	22	3 086	114 386
Total	10 818	42 008	218 108

R-10 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Résultat de liquidation filiale ABM	-	<527 771>	<527 771>
Autres pertes	<4 442>	-	<2 059>
Total	<4 442>	<527 771>	<529 830>

R-11 Impôt sur les sociétés

Désignation	Solde au 30/06/2025	Solde au 30/06/2024	Solde au 31/12/2024
Impôts sur les sociétés	108 291	95 499	234 339
Total	108 291	95 499	234 339

NOTES RELATIVES A L'ETAT DES FLUX

F-1 Dotation aux amortissements et aux provisions

Désignation	Montant
Dot. Amort. autres immobilisations incorporelles	56 936
Dot. Amort. autres immobilisations corporelles	1 797 822
Dot. aux provisions clients douteux	56 682
Dot. aux provisions sur comptes débiteurs	703 094
Dot. aux prov. pour risques et charges	793 048
Dot. aux provisions pour dépréciation des stocks	105 214
Dot. aux provisions pour IDR	47 028
TOTAL	3 559 824

F-2 Reprises sur provision

Désignation	Montant
Reprises sur provisions pour dépréciation des clients	<109 238>
TOTAL	<109 238>

F-3 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubriques « Stocks »	28 062 772	27 719 094	343 678
Total	28 062 772	27 719 094	343 678

F-4 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubriques « Clients et comptes rattachés »	57 502 023	64 206 295	<6 704 272>
Total	57 502 023	64 206 295	<6 704 272>

F-5 Variation des autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubriques « Autres actifs courants »	15 413 276	16 288 805	<875 529>
Total	15 413 276	16 288 805	<875 529>

F-6 Variation des autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubriques "Autres actifs financiers"	493 493	630 662	<137 169>
Total	493 493	630 662	<137 169>

F-7 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubriques " Fournisseurs et comptes rattachés"	18 639 768	15 981 027	<2 658 741>
Ajustement règlements directs Chiraet Zitouna			2 410 212
Total			<248 529>

F-8 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Rubriques autres Passifs courants	10 968 771	18 772 102	7 803 331
Intérêts courus	862 275	1 588 569	726 294
Provision IDR			<47 028>
Total	11 831 046	20 360 671	8 482 597

F-9 Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Immobilisations corporelles	96 272 696	96 927 817	<655 121>
Immobilisations incorporelles	2 272 513	2 272 709	<196>
Ajustement cession des immobilisations			<205 780>
Ajustement acquisition par leasing			215 331
TOTAL			<645 766>

F-10 Variation des immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2024	Solde au 30/06/2025	Variation
Immobilisations financières	16 220 672	16 176 372	44 300
TOTAL	16 220 672	16 176 372	44 300

Désignation	Montant
Dépôts et cautionnements versés	<25 500>
Dépôts et cautionnement encaissés	69 800
Total	44 300

F-11 Trésorerie au début de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	1 323 156
Découverts bancaires	<7 700 891>
Effets remis à l'encaissement	883 984
Autres organismes financiers (AFC)	179
Caisses	78 531
Total	<5 415 041>

F-12 Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	Montant
Banques	387 338
Découverts bancaires	<7 720 717>
Effets remis à l'encaissement	859 418
Autres organismes financiers (AFC)	102
Caisses	88 232
Total	<6 385 627>

XI. ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Engagements donnés à l'UBCI à la suite de l'obtention d'un emprunt de 2.5 MDT, destiné à financer la capacité de production de la société :
 - Une hypothèque en rang utile au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement au profit de l'UBCI du fonds de commerce dont la désignation est comme suit : « Un fonds de fabrication, réparation et vente d'accumulateurs électriques, exploité à la Rue El Fouledh, zone industrielle de Ben Arous et à la zone industrielle de Bouargoub, immatriculé au registre de commerce du tribunal de première Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment :
 - a) Enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage,
 - b) Le droit au bail des lieux d'exploitation du fonds de commerce,
 - c) Les différents objets mobiliers, le matériel et l'outillage présents et futurs servant à l'exploitation, sans exception réserves.
 - Affectation en titre de gage et nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI de la ligne d'assemblage automatique TBS COS8 d'une valeur globale de 1.351.492 DT.
- Engagements donnés à l'UBCI à la suite de l'obtention d'un emprunt de 1.358.934 MDT, destiné à financer l'acquisition d'un terrain :
 - Une hypothèque en premier rang au profit de l'UBCI sur la totalité de l'immeuble consistant en la propriété objet du titre foncier N°619791 Nabeul, située au Sud Est de Belly en bordure de la GP1.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » suite à l'obtention d'un emprunt de 5.5 MDT, qui servira au financement de l'extension de l'usine se présentent comme suit :
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière de 2ème rang portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en un siège social sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité ledit fonds.
 - Un engagement de nantissement en rang disponible du fonds de commerce lui revenant, consistant en une unité d'industrie, de vente et de réparation des batteries, sise à

Bouargoub, Nabeul, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous sous le N° B142421997 ;

- Un nantissement sur matériels de 1^{er} rang portant sur l'ensemble de matériel nouvellement acquis.
- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance incendie avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank ».
- Les garanties allouées à la « BIAT » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, destiné à parfaire le schéma de financement de la modernisation de l'outil de production de la société, se présentent comme suit :
 - Hypothèque au profit de la BIAT qui accepte hypothèque de rang utile de la totalité de l'immeuble consistant en la propriété dénommée « ASSAD » objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, située à la zone industrielle de Ben Arous.
 - Affectation à titre de gage et nantissement en rang utile du matériel nouvellement acquis et il est convenu que ledit matériel restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Bouargoub et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la BIAT.
 - Affectation à titre de gage et nantissement de rang utile de l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce d'une usine de fabrication et de vente de batteries électriques, sis à la zone industrielle de Ben Arous.
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.

- Engagement par « ASSAD » à souscrire une assurance sinistre avec une cession de délégation au profit de la Banque Attijari de Tunisie « Attijari Bank »
- Les garanties allouées à « UIB » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 10 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement sur fonds de commerce en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après-vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, Zone Industrielle Ben Arous, immatriculé au greffe du Tribunal de 1ère Instance de Ben Arous , ayant pour identifiant unique n°0000863S au centre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds et la totalité du matériel.
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaire portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619791 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m² ;
 - Une hypothèque immobilière en quatrième rang et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°619792 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 3633 m² ;
- Les garanties allouées à « ATB » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 5 MDT, destiné au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire de 25MDT auprès de la société Léo Holding, la filiale d'ABRAJ ; comme suit :
 - Un nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires.
 - Une hypothèque immobilière en rang utile et en pari passu avec les membres du pool bancaires portant sur la totalité du lot n°59 du plan de lotissement du titre foncier n°562433 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 5031 m² ;
- Les garanties allouées à « ATTIJARI BANK » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 3.5 MDT, dans le cadre du programme MOUSSANADA comme suit :
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619791 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie globale de 7705 m²
 - Une hypothèque immobilière en rang disponible portant sur : La totalité de la propriété, objet du titre foncier n° 619792 NABEUL, sise à Bouargoub, gouvernorat de Nabeul, d'une superficie de globale de 3633 m² ;

- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant : sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce et d'industrie de la société ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD, ayant pour objet la vente, la commercialisation, la réparation, la fabrication en gros de batteries, ainsi que les services après- vente, dont le siège social est sis à la Rue Al Fouledh, la Zone Industrielle de Ben Arous, ayant pour identifiant unique n° 00008635 au Centre National des entreprises ainsi que les points de ventes existants et à créer, ledit fonds comprend notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds ainsi que le bénéfice de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés audit fonds ainsi que la totalité du matériel fixe, mobile et roulant, et toute marchandise, matière première et outillage qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.
- Un nantissement en rang disponible sur matériel de production.
- Les garanties allouées à « ATB » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 4.3 MDT, qui servira à la couverture des impayés financiers du CMT se présentent comme suit :
 - Un nantissement en rang utile conformément aux dispositions de la loi N°2001/19 du 6 février 2001 relative au nantissement de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel qui sera installé à la zone industrielle de Bouargoub ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité du lot N°59 du plan de lotissement du titre foncier N°562433 Nabeul, d'une superficie de (5031 m2) et situé à la zone industrielle de Bouargoub.
- Les garanties allouées à « BNA » à la suite de l'obtention d'un emprunt de 2.450 MDT, destiné à l'apurement du dépassement en compte commercial ouvert au nom de la société sur les livres de la succursale de Tunis, se présentent comme suit :
 - Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels inscrits au registre tenu à cet effet par le registre national des entreprises sous le N°IU 863 S consistant en une unité ayant pour objet la fabrication, la réparation et la vente d'accumulateur électrique sis à la ZI BOURGOUB ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619791 NABEUL ;
 - Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété revenant à l'emprunteur objet du TF N°619792 NABEUL.
- Les garanties allouées à Banque ZITOUNA à la suite de l'obtention d'un emprunt de 8.500 MDT, destiné au financement de l'acquisition de la nouvelle ligne coulée continue « punching » :
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°665626 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;

- Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°647472 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
- Un nantissement sur les fonds de commerce et équipements, en rang utile, portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels relatifs au fonds de commerce dont l'activité est la fabrication, la commercialisation, la réparation, la vente en gros de batteries ainsi que les services après-vente des succursales de :
 - Gafsa situé à route de l'aéroport ras el kef - gafsa,
 - Gabés situé à avenue saleheddine al ayoubi route de Mednine - Gabés
 - Bouargoub situé à la zone industrielle de Bouargoub
 - Et de foudouk choucha – Mégrine - Ben Arous, ayant pour identifiant unique n°0000863S au registre national des entreprises et comprenant notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds et la totalité du matériel.
- Une hypothèque affectée en faveur de la BIAT qui accepte en hypothèque de rang utile à la suite de l'extension du crédit de gestion de l'année 2023 :
 - La totalité de la propriété sise à la zone industrielle de Ben Arous, d'une contenance de 79a 76ca, faisant l'objet du titre foncier N°8066 Ben Arous, dénommé « ASSAD », à hauteur d'un million trois cent soixante mille dinars (TND : 1.360.000).
 - La totalité de la propriété sise dans le Parc d'Activités Industrielles de Bouargoub, Nabeul, d'une superficie de 6901 m², représentant la parcelle N°49 à distraire du titre foncier N°562433, à hauteur d'un million trois cent soixante mille dinars (TND : 1.360.000).

Telle que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes leurs dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, appartenances aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve.
- Les garanties allouées à Banque ZITOUNA à la suite de l'obtention de la filiale ASSAD INTERNATIONAL d'un emprunt Chiraet de 2.500 MDT, destiné au financement des achats locaux.
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°665626 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°647472 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;
- Les garanties allouées à Banque ZITOUNA à la suite de l'obtention de la filiale ENAS d'un emprunt Chiraet de 2.500 MDT, destiné au financement des achats locaux.
 - Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°665626 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;

- Une hypothèque immobilière du 1^{er} rang sur la totalité de la propriété revenant à la société, objet du titre foncier n°647472 NABEUL, sise à la délégation de Bouargoub, gouvernorat de Nabeul ;

XII. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de la période en cours se présentent comme suit :

Libellé	30-juin-25	31-déc-24
Résultat net	228 382	<2 513 736>
Nombre d'actions	24 000 000	24 000 000
Résultat par action	0,010	<0,105>

XIII. NOTES SUR LES PARTIES LIEES

Les opérations avec les parties liées au 30 Juin 2025 se détaillent comme suit :

- Pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2025, les ventes réalisées avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Ventes hors taxes 1 ^{er} Semestre 2025
ASSAD INTERNATIONAL	634 977
ENAS	2 338 939
BATTERIE ASSAD ALGERIE	15 958 073
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	1 683
AS DISTRIBUTION	515 045
Total	19 448 718

- Pour la période de 6 mois arrêtée au 30 juin 2025, les achats (hors TVA, FODEC et TPE) réalisés avec les parties liées se présentent comme suit :

Partie Liée	Achats 1 ^{er} Semestre 2025
ASIND (Ex-ENERSYS ASSAD INDUSTRIAL)	66 757
ENAS	197 344
Total	264 101

- Les revenus provenant de la location de l'usine et des bureaux sis à la zone industrielle de Ben Arous à la société « ENAS » au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2025 s'élèvent à un montant de 263 108 Dinars.
- La société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a accordé une caution solidaire de 200 000 dinars au profit de la société du groupe « ASSAD INTERNATIONAL » dans le cadre de la facilité de découvert bancaire que cette dernière a obtenu auprès de la BIAT.

- Au titre du 1^{er} semestre de l'exercice 2025, la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » a refacturé aux différentes sociétés du groupe les frais divers selon le détail suivant :

Libellé	Montant DT
ENAS	232 432
ASIND	14 808
GEELEC	4 023
Total	251 263

- Courant le 1^{er} semestre de l'exercice 2025, les filiales ASIND et EANA ont accordé à ATA des avances pour des montants respectifs de 300 KDT et 250 KDT.
- Les soldes des opérations avec les sociétés du groupe présentés au niveau des actifs et des passifs courants de votre société sont détaillés comme suit (en DT) :

Créances clients	Solde 30/06/2025
ASSAD INTERNATIONAL	8 111 501
ENAS	3 341 416
BATTERIE ASSAD ALGERIE	31 372 526
ASIND	2 060
As-DISTRIBUTION	6 176 541
GEELEC (Clients – avances)	<399 900>
Total	48 604 144

Dettes fournisseurs	Solde 30/06/2025
ASIND	240 345
ENAS	197 346
GEELEC (Fournisseurs – avances)	<134 486>
Total	303 205

Débiteurs divers	Solde 30/06/2025
GEELEC	4 077
ENAS (Notes de débit)	296 664
ASIND (Notes de débit)	33 698
ASSAD ALGERIE (Notes de débit)	4 381 093
ASSAD INTERNATIONAL (Notes de débit)	1 889 272
ASSAD ALGERIE (Dividendes à recevoir)	717 715
ASSAD INTERNATIONAL (produits à recevoir)	2 000
ASSAD ALGERIE (produits à recevoir)	19 758
As-DISTRIBUTION	42 297
Total	7 386 574

Créditeurs divers	Solde au 30/06/2025
ASIND	300 000
EANA	250 000
Total	550 000

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2025

Messieurs les Actionnaires de la société
« L'Accumulateur Tunisien ASSAD » (« ATA »)
Zone industrielle Ben Arous
2013, Ben Arous.

Introduction

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » (« société » ou « ATA ») comprenant le bilan établi au 30 juin 2025, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 23 373 833 dinars y compris le résultat bénéficiaire de la période s'élevant à 228 382 dinars.

Ces états financiers intermédiaires ont été établis sous la responsabilité de votre direction conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. Son étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Contentieux avec la Douane Tunisienne :

Ainsi qu'il en est fait mention au niveau de la note VIII aux états financiers, suite à un contentieux avec la Douane Tunisienne, le tribunal de première instance de Ben Arous a prononcé, le 11 juillet 2024, un jugement condamnant solidairement la société ATA et son ancien représentant légal, à des amendes totalisant 234 millions de dinars.

La direction de la société affirme qu'elle collecte les vieilles batteries sur le marché local en toute légalité, qu'elle possède toutes les autorisations administratives nécessaires pour l'importation des vieilles batteries et qu'elle a exporté l'intégralité de la production issue de la transformation des vieilles batteries importées conformément aux dispositions réglementaires.

Un appel a été interjeté le 15 juillet 2024 contre ce jugement et l'audience en appel, initialement prévue le 09 mai 2025 a été reportée au 26 septembre 2025. La direction de la société, en se basant sur les avis des experts consultés, est confiante en la solidité de ses arguments juridiques.

En outre, la direction a déposé une demande d'adhésion à l'amnistie douanière instituée par la loi de finances 2025. Une proposition de la douane du 02 mai 2025 a arrêté le montant des

taxes, droits et pénalités dus à 20,3 millions de dinars tunisiens à payer sur 20 tranches trimestrielles jusqu'au 27 janvier 2030.

Par ailleurs, la société a soumis le 09 juin 2025 une demande d'adhésion à l'amnistie pour une deuxième infraction présumée, objet du procès-verbal d'infraction du 09 octobre 2023, érigé à son encontre par la Douane Tunisienne à la suite de la saisie d'une cargaison de plomb dans la région de Kasserine, dont l'origine n'a pas pu être prouvée par le ferrailleur qui a déclaré avoir l'intention de livrer ce plomb à ATA. Les amendes réclamées par la Douane à la société totalisent un montant de 42 770 430 DT selon la requête transmise au parquet. La société n'a pas connaissance d'une date d'audience désignée ; cependant, la direction a opté pour l'adhésion à l'amnistie. Une proposition de la douane du 27 juin 2025 a arrêté le montant des amendes dues à 2,9 millions de dinars tunisiens à payer sur 20 tranches trimestrielles jusqu'au 20 mars 2030.

Au vu de ce qui précède, nous estimons qu'une provision pour risques devrait être comptabilisée dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025 relative à ces deux affaires pour un montant, tenant compte de l'amnistie, de 23,2 millions de dinars.

2. Evaluation des titres de participation des filiales AS-DIST Europe et ENAS :

Les quotes-parts de la société ATA dans les situations nettes des filiales ENAS et AS-DIST EUROPE arrêtées au 30 juin 2025 sont inférieures aux valeurs comptables nettes respectives des participations détenues dans ces filiales comme le montre le tableau suivant :

Filiale	Valeur comptable de la participation (en KDT)	Quote-part dans la situation nette (en KDT)
AS-DIST Europe	333	Négative
ENAS	6 089	821
Total	6 422	821

La direction examine actuellement les différentes perspectives futures pour ces filiales, incluant la restructuration stratégique de leurs activités. En l'absence d'évaluations précises et argumentées de ces filiales sur la base de projections stratégiques actualisées et approuvées par les organes de gouvernance, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur de ces participations au 30 juin 2025.

Conclusion avec réserves

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve du point 1 et à l'exception des incidences éventuelles du point 2 décrits dans la section « Fondement de notre conclusion avec réserves », nous n'avons pas relevé d'autres faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société « L'Accumulateur Tunisien ASSAD » arrêtée au 30 juin 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Comme détaillé au niveau de la note VIII aux états financiers « Contentieux avec la Douane Tunisienne et Incertitude liée à la continuité d'exploitation », la société a déposé des demandes d'adhésion à l'amnistie douanière instituée par la loi de finances 2025, ce qui aurait pour effet de plafonner les pénalités douanières à un montant estimé à 23,2 millions de dinars. La direction estime par conséquent que le principe de continuité d'exploitation n'est pas remis en cause.

Toutefois, il est important de noter que si la provision correspondante avait été enregistrée dans les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2025, les capitaux propres de la société seraient devenus inférieurs à la moitié du capital social.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Observations

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

- La note B-5 aux états financiers fait état de l'existence de créances détenues sur la filiale Batteries Assad Algérie (« BAA ») pour un montant de 31 373 KDT dont la majeure partie remonte aux exercices antérieurs. L'encaissement de ces créances a été retardé par les difficultés opérationnelles rencontrées par BAA dans le passé, notamment lors de la crise de la COVID-19 ainsi que par les besoins en fonds nécessités par les investissements réalisés par cette filiale. La direction a entamé le rapatriement de ces créances et travaille actuellement sur un plan de financement permettant d'assurer la disponibilité des fonds en vue d'accélérer leur rapatriement.
- La note B-5 aux états financiers fait état de l'existence de créances détenues sur la filiale AS-DIST EUROPE pour un montant de 6 177 KDT. La situation nette de cette filiale au 30 juin 2025 est négative suite aux pertes enregistrées. Différentes perspectives d'activité futures de cette filiale sont actuellement envisagées par la direction du groupe, incluant l'augmentation de son capital social. Les décisions stratégiques qui seront adoptées dépendront du résultat des analyses actuellement en cours par la direction.
- La valeur comptable nette de la participation d'ATA dans ASSAD INTERNATIONAL (« AI ») est de 1 301 KDT et ATA détient au 30 juin 2025 des créances sur AI totalisant 10 003 KDT, dont 9 588 KDT remontant aux exercices antérieurs. Le Conseil d'administration d'ATA a approuvé le principe d'une fusion-absorption simplifiée avec AI, puis a reporté la date d'effet au 1er janvier 2025 à 2026. Les états financiers intermédiaires d'ATA au 30 juin 2025 ne tiennent donc pas compte de cette opération de fusion.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Fait à Tunis, le 15 septembre 2025

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F

Cabinet Sleheddine ZAHAF

Mohamed Lassaad BORJI

Sleheddine ZAHAF